

MODERNISATION DES PORTS ET INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Faire de l'Algérie un hub logistique régional

Faire de l'Algérie un hub logistique incontournable entre la Méditerranée et l'Afrique constitue désormais une ambition stratégique portée par le secteur portuaire national, a indiqué le président-directeur général du Groupe des services portuaires (Serport), Ali Boulaâras. P 3

• Activité portuaire : 133 millions de tonnes de marchandises traitées en 2025



EXPORTATIONS DE PÉTROLE **L'Algérie au quatrième rang en Afrique**

L'Algérie s'est classée au quatrième rang des principaux exportateurs africains de pétrole brut transporté par voie maritime durant les six premiers mois du conflit entre l'Iran et les États-Unis, avec une moyenne de 380 000 barils par jour. Cette position confirme le poids du pays parmi les principaux acteurs pétroliers du continent, dans un contexte pourtant marqué par une évolution contrastée des flux d'exportation africains.

P 2

CONTRIBUTION **Sécurité alimentaire, qualité et sécurité des aliments**

En ces temps d'inflation des prix des produits agricoles et alimentaires, de maladies diverses et de grandes difficultés pour une grande partie de la population algérienne à satisfaire ses besoins quantitatifs et qualitatifs, il m'est paru utile de poser le problème de la sécurité alimentaire du point de vue de la qualité, du mode de consommation et de la sécurité des aliments.

Dr Zoubir SAHLI,
Consultant agroéconomiste

P 5

SONELGAZ **De nouvelles perspectives de coopération au Bénin**

Le Groupe Sonelgaz poursuit sa démarche d'expansion sur les marchés africains, à travers sa participation aux activités du Benin Deal Room 2026, avec pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat dans le secteur énergétique au Bénin.

P 2

MÉGA-USINE DE DESSALEMENT
D'EAU DE MER DE TIZI-OUZOU
**13 sites d'implantation
identifiés du projet** P 2

SIGNATURE D'UN ACCORD
ENCC-FERROVIAL
**L'alliance vise 70 %
d'intégration nationale** P 3

PRODUCTION LOCALE DE
FOURNITURES SCOLAIRES
**Un pôle national en cours
de concrétisation** P 4

ENERGIE

Le ministre préside une réunion restreinte sur la rationalisation de la consommation de gaz et la coopération africaine

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier à Alger, une réunion de travail restreinte sur la rationalisation de la consommation de gaz et la coopération africaine dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a permis de passer en revue la situation de la consommation de gaz et d'examiner les moyens permettant de rationaliser son utilisation afin d'en améliorer l'efficacité. La réunion a également porté sur la coopération africaine et les modalités de suivi des différents aspects y afférents, de manière à renforcer le partenariat dans le domaine énergétique. Au terme de la réunion, le ministre a insisté sur la poursuite des efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, ainsi que sur le renforcement de la coopération énergétique avec les pays africains, au service des intérêts communs et du développement durable.

APS

MÉGA-USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE TIZI-OUZOU
13 sites d'implantation identifiés du projet

Au total, treize assiettes foncières ont été identifiées et proposées pour accueillir le projet de méga-usine de dessalement d'eau de mer de Tizi-Ouzou, d'une capacité de 300 000 m³/jour, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Les assiettes recensées sont soumises à l'expertise technique en vue du choix définitif du site sur lequel sera réalisé le projet, dont le dossier a été examiné lors d'une récente séance de travail présidée par le Wali Aboubakr Essedik Boucetta. Dans un premier temps, huit sites avaient été proposés. Une visite de terrain de la commission de la wilaya, effectuée le 25 mars dernier le long du littoral des communes d'Azeffoun et d'Iflissen, a permis d'en recenser cinq supplémentaires, portant à treize (13) le nombre total d'emplacements étudiés. L'ensemble de ces parcelles a été transmis à la société Algerian Desalination Company(ADC), chargée de la réalisation du projet, pour évaluation technique. Ses représentants ont reçu le feu vert officiel des autorités de la wilaya pour désigner celle qui répond le mieux aux impératifs techniques, environnementaux et économiques requis pour une infrastructure de cette ampleur, a-t-on indiqué.

R.E.

EXPORTATIONS DE PÉTROLE

L'Algérie au quatrième rang en Afrique

L'Algérie s'est classée au quatrième rang des principaux exportateurs africains de pétrole brut transporté par voie maritime durant les six premiers mois du conflit entre l'Iran et les États-Unis, avec une moyenne de 380 000 barils par jour. Cette position confirme le poids du pays parmi les principaux acteurs pétroliers du continent, dans un contexte pourtant marqué par une évolution contrastée des flux d'exportation africains.

Par S. R.

L'Algérie figure ainsi parmi les cinq principaux exportateurs africains de pétrole brut sur la période allant de mars à août 2026, selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Avec sa moyenne de 380 000 barils par jour exportés par voie maritime, elle se place derrière la Libye, le Nigeria et l'Angola, et devant la République du Congo. Le classement est en effet dominé par la Libye et le Nigeria, qui affichent chacun une moyenne d'environ 1,20 million de barils par jour, suivis par l'Angola avec 1,02 million de barils par jour. L'Algérie occupe pour sa part la quatrième place, tandis que la République du Congo complète le Top 5 avec 260 000 barils par jour. Cette position s'inscrit dans une conjoncture pétrolière internationale particulièrement mouvante. Les exportations maritimes des cinq principaux fournisseurs africains ont ainsi atteint une moyenne proche de 4 millions de barils par jour entre mars et août 2026, contre 4,26 millions de barils par jour sur la même période de 2025. Ce recul global tient principalement à l'évolution des volumes exportés par certains grands producteurs, notamment le Nigeria. Pour l'Algérie, la moyenne de 380 000 barils par jour enregistrée durant la période étudiée représente un recul de 12 % par rap-

port aux quelque 430 000 barils par jour observés un an auparavant. Cette évolution doit cependant être appréciée à la lumière du contexte plus large du marché pétrolier et des contraintes qui pèsent sur l'ensemble des producteurs africains. Le classement met surtout en évidence la capacité de l'Algérie à maintenir sa présence parmi les principaux exportateurs de brut du continent : avec un volume nettement supérieur à celui de la République du Congo, elle conserve une position importante dans les échanges pétroliers africains. Cette performance s'inscrit par ailleurs dans une stratégie énergétique fondée sur la valorisation des ressources nationales et le maintien d'une présence régulière sur les marchés internationaux. Le pétrole brut demeure ainsi l'un des principaux produits énergétiques exportés par l'Algérie, aux côtés du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié. À l'échelle africaine, la période observée montre par ailleurs que les principaux producteurs n'ont pas enregistré de hausse généralisée de leurs exportations, malgré les tensions qui ont fortement perturbé les approvisionnements en provenance du Moyen-Orient. Les exportations moyennes orientales de brut ont en effet fortement diminué durant les six premiers mois du conflit, passant de 16,7 millions à 9,9 mil-

lions de barils par jour, selon le rapport. Ce faible accroissement des exportations africaines s'explique notamment par l'absence de capacités de production excédentaires importantes chez plusieurs producteurs. Les infrastructures existantes et les niveaux de production des champs pétroliers limitent en effet la possibilité d'augmenter rapidement les volumes destinés aux marchés internationaux. Cette situation souligne du même coup l'importance des investissements dans l'amont pétrolier africain. L'Agence internationale de l'énergie avait d'ailleurs estimé que la capacité de production de pétrole brut des pays africains membres de l'Opec+ pourrait diminuer de 260 000 barils par jour d'ici 2030, pour atteindre environ 4,2 millions de barils par jour, en raison notamment du déclin naturel de certains champs et des besoins en investissements. Dans ce contexte, les efforts engagés par plusieurs pays pour améliorer l'attractivité de leur secteur pétrolier devraient progressivement contribuer au renouvellement des capacités de production. L'Algérie fait ainsi partie des pays ayant récemment renforcé les conditions proposées aux compagnies étrangères, dans l'objectif de stimuler l'exploration, de développer de nouvelles réserves et de soutenir la production à moyen et long terme.

SONELGAZ

De nouvelles perspectives de coopération au Bénin

Le Groupe Sonelgaz poursuit sa démarche d'expansion sur les marchés africains, à travers sa participation aux activités du Benin Deal Room 2026, avec pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat dans le secteur énergétique au Bénin. Dans le cadre de cette participation, une délégation du groupe a effectué plusieurs visites de terrain dans des infrastructures énergétiques béninoises et tenu des rencontres avec des responsables gouvernementaux, afin de s'enquérir des besoins du marché local et d'examiner les possibilités de développement de projets communs. La délégation s'est notamment rendue au niveau de la Société béninoise de production d'électricité (SBPE), ainsi que dans deux centrales électriques d'une capacité respective de 80 et 127,5 mégawatts (MW). Une visite a également été effectuée au niveau d'un centre de distribution de gaz en cours de réalisation dans la zone industrielle, permettant aux représentants de Sonelgaz de prendre connaissance de l'état des infrastructures de production et de distribution, ainsi que des défis liés à leur exploitation et à leur maintenance.

Ces visites ont également permis d'identifier les besoins du Bénin en matière de développement, de modernisation et de réhabilitation des infrastructures et des réseaux énergétiques. Par ailleurs, la délégation de Sonelgaz, accompagnée de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Bénin, M. Ammar Hadjar, a tenu des rencontres avec plusieurs responsables gouvernementaux béninois, dont le ministre du Tourisme et du Commerce extérieur, chargé de l'Industrie et de la Promotion des investissements, ainsi que le secrétaire général du ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines. Lors de ces rencontres, l'expérience algérienne dans le domaine énergétique et le modèle intégré du Groupe Sonelgaz ont été présentés, notamment à travers les compétences développées par ses filiales dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz. Les échanges ont également porté sur les capacités du groupe en matière de réalisation de réseaux et d'infrastructures énergétiques, de fabrication d'équipements, d'études et d'ingénierie, de maintenance et de réhabilitation, ainsi que de formation et de transfert

de savoir-faire. Les deux parties ont, en outre, examiné les possibilités de contribution des entreprises du groupe au développement des infrastructures énergétiques béninoises, notamment à travers des partenariats, des investissements, la réalisation de projets, le transfert de technologies et de compétences et la fourniture de services techniques. Une attention particulière a été accordée au développement des réseaux électriques et gaziers ainsi qu'à l'alimentation énergétique des zones industrielles. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de Sonelgaz visant à élargir sa présence sur les marchés africains et à consolider la coopération Sud-Sud, en valorisant l'expertise et les compétences algériennes dans le domaine énergétique et en les mettant au service de projets et de partenariats sur le continent africain. La participation au Benin Deal Room 2026 constitue ainsi une opportunité pour le groupe de renforcer ses échanges avec les acteurs économiques et institutionnels béninois et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie.

Synthèse Z.R.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MODERNISATION DES PORTS ET INTERCONNEXION
DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Faire de l’Algérie un hub logistique régional

Faire de l’Algérie un hub logistique incontournable entre la Méditerranée et l’Afrique constitue désormais une ambition stratégique portée par le secteur portuaire national, a indiqué le président-directeur général du Groupe des services portuaires (Serport), Ali Boulaâras.

Zahir R.

Cette ambition repose sur une transformation progressive de l'écosystème portuaire national, à travers la modernisation des infrastructures, la spécialisation des ports, le développement de nouvelles plateformes logistiques et le renforcement de l'interconnexion entre les différents modes de transport.

« Notre ambition est de faire de l'Algérie un hub logistique incontournable entre la Méditerranée et l'Afrique », a affirmé le PDG de Serport lors de son intervention sur les ondes de la Radio Chaîne 3, soulignant que cette orientation s'appuie notamment sur la construction de plateformes logistiques modernes au niveau de plusieurs ports, dont Annaba, Alger et Oran.

Pour atteindre cet objectif, l'Algérie mise notamment sur la modernisation de ses infrastructures portuaires et l'amélioration de leurs performances opérationnelles. Le port d'Oran constitue, à ce titre, l'un des exemples cités par M. Boulaâras, avec un terminal moderne doté d'équipements permettant d'atteindre des performances de 30 à 35 conteneurs par heure.

Cette capacité contribue à réduire le temps d'escale des navires et à améliorer la fluidité du traitement des marchandises, un élément déterminant pour renforcer l'attractivité des ports algériens dans les échanges régionaux et internationaux.

Le développement de la plateforme portuaire s'accompagne également de la mise en place de trois grands corridors logistiques Est, Centre et Ouest, destinés à renforcer l'articulation entre les infrastructures portuaires et les réseaux de transport terrestres.

L'objectif est de parvenir à une véritable chaîne logistique intégrée, combinant trans-

port maritime, ferroviaire et routier, afin de faciliter l'acheminement des marchandises depuis et vers les ports. Pour le responsable de Serport, la performance portuaire ne peut être durable sans une interconnexion efficace avec les autres réseaux. Le groupe travaille ainsi au renforcement des liaisons routières et ferroviaires afin de favoriser le développement du transport multimodal. L'enjeu est également de réduire les coûts et les délais liés au passage portuaire, dans un contexte où une très grande partie des échanges commerciaux de l'Algérie transite par les ports.

Annaba, un maillon stratégique pour les exportations minières

Le développement du port d'Annaba s'inscrit également dans cette stratégie. Selon Ali Boulaâras, les travaux d'extension du port avancent à un rythme soutenu. Le projet est présenté comme un complexe intégré destiné à la valorisation et à l'exportation des phosphates et des produits miniers. L'infrastructure, qui s'étend sur 1.600 mètres linéaires, avec des profondeurs importantes et un terre-plein de 82 hectares, doit permettre à l'Algérie de renforcer sa position sur les marchés régional et international dans le domaine des exportations minières. Le projet prévoit également une connexion ferroviaire reliant le port d'Annaba aux champs du gisement de Djebel Hadba, avec pour objectif notamment de réduire les coûts logistiques liés à l'acheminement des produits miniers. La mise en exploitation est prévue, selon le responsable de Serport, à l'horizon mars 2027, avec un volume additionnel attendu de 8 à 10 millions de tonnes pour le phosphate et les produits miniers. La stratégie portuaire vise également à accompagner davantage les opérateurs économiques dans leurs opérations d'expor-

tation. Plusieurs expéditions sont actuellement réalisées depuis différents ports, notamment Skikda et Annaba, à destination de marchés situés en Amérique, en Asie et en Afrique.

Pour Ali Boulaâras, cette dynamique traduit la volonté des ports algériens d'accompagner les opérateurs nationaux et de contribuer au développement des exportations hors hydrocarbures.

Digitalisation et amélioration de la compétitivité

La transformation du secteur repose également sur la digitalisation des procédures portuaires. Le Groupe Serport travaille à la numérisation progressive des processus, notamment à travers sa filiale APCS, chargée du traitement des formalités portuaires. L'interopérabilité avec les systèmes de l'administration des Douanes doit permettre une gestion en temps réel des documents et contribuer à réduire les coûts et les délais de traitement. Une deuxième étape prévoit l'interconnexion avec les différents acteurs de la chaîne logistique, notamment les assurances, les consignataires et les transitaires. Par ailleurs, la spécialisation des infrastructures constitue un autre axe de cette stratégie. Selon le PDG de Serport, cette démarche vise à améliorer la performance opérationnelle des ports, à maîtriser les délais d'attente des navires et à réduire les coûts, tout en améliorant la qualité des services. Le port de Mostaganem a ainsi été retenu pour devenir une infrastructure dédiée aux importations et exportations des entreprises et entités publiques. Une feuille de route comprenant des opérations d'aménagement, de réhabilitation et de renforcement des équipements est en cours de mise en œuvre afin de répondre aux volumes supplémentaires attendus.

ACTIVITÉ PORTUAIRE

**133 millions de
tonnes de
marchandises
traitées en 2025**

Le président-directeur général du Groupe des services portuaires (Serport), Ali Boulaâras, a indiqué que l'activité portuaire nationale avait enregistré en 2025 une progression notable, avec près de 133 millions de tonnes de marchandises traitées, soit une hausse de 4 % par rapport à 2024. Le nombre de navires pris en charge a atteint 16.923, en progression de 12 %, tandis que le trafic conteneurisé a dépassé 2 millions de tonnes, en hausse de 19 %. Il a expliqué que ces résultats s'inscrivaient dans une démarche visant à moderniser les infrastructures, à accroître les capacités et à accélérer la transformation numérique du secteur portuaire. Dans ce cadre, le groupe travaille notamment au développement de la plateforme APCS, destinée à renforcer l'interconnexion entre les différents intervenants de la chaîne logistique, notamment les services des Douanes et les opérateurs concernés.

L'objectif est notamment de réduire les délais d'attente des navires, d'améliorer la fluidité du traitement des marchandises et de faciliter les opérations des exportateurs, dans un contexte où près de 95 % des échanges commerciaux transitent par les ports.

Revenant sur la mise en œuvre du système de travail continu 24h/24 et 7j/7, M. Boulaâras a fait état d'une amélioration des principaux indicateurs de performance. Cette organisation, mise en œuvre avec le renforcement des effectifs, des équipements de manutention et des dispositifs de sûreté, aurait permis une baisse de 24 % du temps d'attente des navires et de 13 % de la durée moyenne de séjour, tandis que le taux d'occupation des terminaux serait passé d'environ 110 % à moins de 40 %.

Z R.

SIGNATURE D'UN ACCORD ENCC-FERROVIAL L'alliance vise 70 % d'intégration nationale

Par S. R.

L'Entreprise nationale des charpentes et constructions métalliques et de la chaudronnerie (ENCC), filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), et le groupe FERROVIAL ont conclu une convention-cadre destinée à renforcer la fabrication locale de wagons de fret spécialisés. L'objectif affiché est de porter à plus de 70 % le taux d'intégration nationale, tout en réduisant le recours aux importations de matériels ferroviaires destinés notamment au transport des produits miniers.

L'accord a été signé mercredi dernier par le PDG de l'ENCC, Abdelhalim Arouche, et le directeur général de FERROVIAL, Mounir Abbassi, en présence du président du conseil d'administration de FERROVIAL, Saïd Ara-

bat. Il ouvre ainsi la voie à la réalisation d'un programme national de fabrication de wagons de fret spécialisés, avec une priorité accordée aux équipements destinés au transport des matières minières. Cette coopération industrielle vise avant tout à augmenter progressivement la part des composants et des opérations réalisés localement. Les deux entreprises ambitionnent en effet de dépasser le seuil de 70 % d'intégration nationale dans la fabrication des futurs wagons, une orientation qui doit permettre de consolider le tissu industriel national et de limiter la dépendance aux importations de matériels ferroviaires spécialisés.

Ce partenariat intervient dans un contexte de développement des activités minières et de renforcement des infrastructures nécessaires à l'acheminement des ressources produites. Les

futurs équipements ferroviaires seront ainsi destinés au transport des produits miniers, en particulier le phosphate, la fabrication locale de ces wagons devant accompagner la montée en puissance du transport ferroviaire dans la chaîne logistique minière. Elle permettra également de rapprocher la production des équipements des besoins exprimés par les opérateurs nationaux, tout en développant progressivement les capacités industrielles nécessaires à leur maintenance et à leur renouvellement. L'accord prévoit dans ce cadre la mise en commun des compétences, des expertises et des capacités industrielles de l'ENCC et de FERROVIAL, une complémentarité qui doit favoriser la structuration d'une filière nationale spécialisée dans la fabrication de matériels ferroviaires destinés au fret.

Outre la fabrication des wagons, la convention accorde également une place importante au développement des compétences techniques nationales. Le rapprochement entre les deux entreprises doit ainsi favoriser le transfert de technologie et l'acquisition de nouveaux savoir-faire dans la conception et la production d'équipements ferroviaires. Cette démarche devrait par ailleurs contribuer à la création de valeur ajoutée au niveau national ainsi qu'à la création d'emplois qualifiés dans les activités industrielles liées à la fabrication des wagons. Pour l'industrie ferroviaire algérienne, le développement d'une production locale à fort taux d'intégration constitue ainsi un levier pour élargir les capacités nationales dans un segment directement lié aux grands projets de transport et de développement minier.

KHENCHELA

Récupération de 78 hectares de foncier industriel non exploité

Une superficie totalisant 78 hectares de foncier industriel non exploité a été récupérée depuis le début de l'année 2026 dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, de 69 lots couvrant 57 hectares dans huit zones d'activités, et de 14 lots situés en dehors des zones d'activités, d'une superficie totale estimée à 21 hectares.

Selon les services de la wilaya, ce foncier industriel non exploité a été récupéré à la suite des propositions de la commission de wilaya qui a inspecté les lots de terrain accordés dans le cadre de l'investissement.

Il a été constaté selon les mêmes services que les investisseurs bénéficiaires n'avaient pas entamé leurs projets malgré les mises en demeure qui leur ont été notifiées, conduisant à la prise, à leur rencontre, des mesures légales prévues.

Selon la même source, la récupération de ces parcelles de terrain a été effectuée par l'annulation, par le wali, des décisions de concession liées aux investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'actes de concession, ainsi que par voie de justice pour les investisseurs ayant précédemment obtenu des actes de concession.

Les lots récupérés seront "bientôt" remis en concession pour bénéficier à des investisseurs sérieux, a-t-on fait savoir de même source, au même titre que 1.361 lots aménagés, recensés dans les zones d'activité de Babar et de Baghaï, et ce, dans le cadre de la loi n 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

APS

RENTREE SCOLAIRE

Livraison de 289 structures éducatives par le ministère de l’Habitat

Le ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du territoire a annoncé, samedi dans un communiqué, la livraison de 289 structures éducatives pour les trois cycles d’enseignement, à l’occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue lundi.

Il s'agit de 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées, a précisé la même source.

L’opération se poursuivra pour livrer un total de 385 structures éducatives avant la fin de l’année 2026, a récemment révélé le ministre de l’Habitat, de

l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, expliquant que ces établissements se répartissent entre 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière globale estimée à 115 milliards de dinars.

M. Belaribi avait souligné, lors d’une réunion d’évaluation qu’il avait présidée au siège du ministère en août dernier, l’importance de ces projets dans "le renforcement du système éducatif et l’amélioration des conditions de scolarisation".

APS

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	342,00	-0,87	-1,16	-5,20	7,29	7,60	290	99 180,00
AYRADE	AYRD	815,00	815,00	0,00	0,00	0,15	116,43	-	906	738 390,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,11	7,56	7,64	43368	60 715 200,00
BIOPHARM	BIO	2 516,00	NC	0,00	0,05	0,76	6,69	6,36	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 039,00	2049,00	0,49	0,07	-6,47	8,49	8,54	51364	105 244 836,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-1,25	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	431,00	NC	0,00	0,72	2,10	1,19	8,12	0	0,00

PRODUCTION LOCALE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Un pôle national en cours de concrétisation

La production locale d'articles et de fournitures scolaires connaîtra un nouvel élan grâce à de plusieurs projets d'investissement actuellement en cours de concrétisation et visant à renforcer l'offre et répondre aux besoins du marché national, contribuant ainsi à réduire les importations, dans le cadre d'un pôle industriel initié par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI). Ces projets s'inscrivent dans la dynamique que connaît le secteur industriel en Algérie pour développer la production locale et diversifier la base industrielle, en orientant les investissements vers des activités répondant à la demande intérieure et contribuant à réduire la facture d'importation, notamment pour les produits de large consommation tels que les articles et fournitures scolaires et de bureau.

Cette orientation se concrétise sur le terrain à travers le pôle industriel spécialisé en cours de réalisation dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, au niveau de la zone industrielle "Belaid Abdessalam", commune de Ras El Oued. Ce pôle regroupe pour le moment cinq projets d'investissement avec des unités spécialisées dans la production de divers articles et fournitures

scolaires. Couvrant une superficie totale de 3 hectares, ce future pôle industriel devra générer, une fois en exploitation, plus de 500 emplois directs.

Dans ce cadre, le directeur du Guichet unique décentralisé de la wilaya, Yacine Abidat, a précisé dans une déclaration à l'APS, que ce pôle se distingue par la diversité des activités et des produits qui doivent y être produits. La liste comprend un large éventail de produits: les ardoises scolaires, les feutres pour tableaux, le papier, la pâte à modeler, les protège-cahiers ainsi que troussees et les cartables, couvrant un ensemble de besoins liés aux articles et fournitures dont les élèves ont besoin. Ces unités sont actuellement en cours de réalisation, après avoir bénéficié du foncier économique via la plateforme numérique de l'investisseur, en plus de différentes incitations fiscales et parafiscales prévues par la loi sur l'investissement, ce qui est de nature à créer les conditions adéquates à leur concrétisation et à accélérer leur passage de la phase d'attribution du foncier à celle de réalisation et d'exploitation.

Dans ce sens, les porteurs de projets bénéficient de l'accompagnement du guichet unique de la wilaya, notamment pour la fi-

nalisation des formalités et l'obtention des différentes autorisations nécessaires. Les projets ont ainsi obtenu les contrats de concession, les décisions de création des entreprises et les permis de construire, devant permettre la poursuite les travaux de réalisation en vue de leur entrée en activité, selon M. Abidat.

Le même responsable a affirmé que l'entrée en activité de ces projets renforcera l'offre locale de ce type de produits, d'autant plus qu'ils répondent à une demande renouvelée et croissante non seulement durant les périodes de rentrée scolaire mais durant toute l'année, tout en contribuant à réduire la part des produits importés sur le marché national et à soutenir la dynamique de développement de la production locale.

De plus, ces investissements devraient également ouvrir la voie à l'émergence d'activités complémentaires d'industrie et de services, notamment dans les domaines de la sous-traitance, de l'approvisionnement, de la logistique, de l'emballage et de la distribution, élargissant ainsi les retombées économiques du projet à d'autres entreprises, en particulier les PME.

Synthèse R E.

ORAN / FORMATION PROFESSIONNELLE

Affluence considérable pour les inscriptions de la session d’octobre

La direction du secteur a mobilisé près de 12.000 places pédagogiques au profit des nouveaux stagiaires, en prévision de la rentrée de la formation professionnelle prévue en octobre prochain, a-t-on précisé.

Cette affluence s'explique, selon la même source, par la volonté des jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs qualifications et de construire un parcours professionnel en adéquation avec les exigences du marché du travail et les besoins liés aux grands projets nationaux, notamment à la faveur de l'introduction de nouvelles spécialités au titre de cette session.

Dans ce cadre, trois nouvelles spécialités seront introduites lors de la session d'octobre prochain.

Il s'agit de la spécialité "Réseaux et sécurité informatique, option cybersécurité" , dispensée en mode présentiel à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Chahida Benkalia Hasnia", à Maraval, de la spécialité « Electronique intégrée et systèmes intelligents", proposée en mode d'apprentissage à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Chahid Saâd Mohamed", à Es Sénia, ainsi que de la spécialité "Maintenance des circuits de recharge et d'éclairage pour automobiles", dispensée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Mers El Hadjadj dans le cadre de la formation qualifiante.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 20 سبتمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Septembre 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات	
DA / Kg		دج / كلف				
Produits		معدل	أعلى	أدنى		
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	106	116	96	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	101	114	88	الطماطم	
	Oignon sec	78	86	70	البصل الجاف	
	Ail sec	814	878	750	الثوم الجاف	
	Carotte	142	153	130	الجزر	
	Navet	171	187	155	اللفت	
	Poivron	142	155	129	الفلفل الاخضر	
	Piment	157	173	140	الفلفل الحار	
	Courgette	156	170	142	الكوسة	
	Haricot vert	263	284	242	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	166	180	151	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	440	535	345	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	523	627	418	التمر	
	Raisin	288	344	231	العنب	
	Melon	102	112	91	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	83	91	75	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2142	2258	2025	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	552	565	539	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

Sécurité alimentaire, qualité et sécurité des aliments

1^{ère} partie

En ces temps d’inflation des prix des produits agricoles et alimentaires, de maladies diverses et de grandes difficultés pour une grande partie de la population algérienne à satisfaire ses besoins quantitatifs et qualitatifs, il m’est paru utile de poser le problème de la sécurité alimentaire du point de vue de la qualité, du mode de consommation et de la sécurité des aliments.

Dr Zoubir SAHLI,
Consultant agroéconomiste

La sécurité alimentaire c’est certes la disponibilité et l’accessibilité des populations aux produits de consommation alimentaire, en tout lieu et à toutes les époques. Mais la sécurité alimentaire c’est aussi une question sociale et sanitaire liée au mode de consommation et à la sécurité des aliments consommés.

Les questions de la qualité et de sécurité des aliments sont devenues, au cours du temps, des questions cruciales dans le système alimentaire mondial ou à l’échelle des personnes, des groupes d’individus ou de pays. Elles touchent directement à la santé et à l’intégrité physique des consommateurs et peuvent avoir un impact sur l’environnement.

Certes, le choix des produits à consommer sont le fait exclusif du consommateur lui-même et cela fait partie de sa liberté et des son droit inaliénable, mais les conditions d’accès à la nourriture, surtout la nature et la qualité physique et nutritionnelle de cette même nourriture, deviennent par la force des choses l’objet d’une attention particulière de la part de l’ensemble de la société et donc des institutions en charge de la protection de la santé du consommateur. L’Etat s’engage ainsi à garantir au consommateur un minimum de protection, il développe en sa faveur des règles, des codes et des instruments de contrôle, d’inspection et d’assurance qualité lorsqu’il s’agit de son alimentation, de sa santé et de son niveau nutritionnel.

Dans ce papier, on va constater ce qu’il en a été et ce qui a d’ailleurs fait la force de l’intervention publique dans ce domaine précis de la protection de la santé des citoyens. Mais on sera obligé aussi de constater aussi ce qu’il en est dans la vie courante comme mode de consommation alimentaire et comme risques pour ces mêmes citoyens.

1°/ L’intervention publique en matière de sécurité alimentaire et de sécurité des aliments :
L’Etat algérien s’est doté depuis plus d’une trentaine d’années d’une véritable loi de protection des consommateurs, notamment les consommateurs des produits alimentaires. Cette première loi, promulguée en 1989 a été revue et largement amendée. On se retrouve alors avec une nouvelle loi plus complète appelée « Loi 09-03 du 25/02/2009, modifiée, relative à la protection des consommateurs et de la répression des fraudes » (voir ci-dessous – Synopsis « Nouveauté de la réglementation algérienne relative à la sécurité des

denrées alimentaire). Cette nouvelle loi a l’avantage d’être accompagnée par une série de décrets exécutifs et d’arrêtés interministériels qui prennent en charge l’ensemble des préoccupations du consommateur (sécurité des produits, additifs alimentaires, étiquetage, conditions d’hygiène et de sécurité, contrôles divers, informations des consommateurs, système HACCP etc...). Pour ce qui concerne les questions de qualité et d’innocuité des produits agricoles et des produits alimentaires et des aliments, on peut dire que le corpus juridique et réglementaire est assez bien étoffé, avec notamment : les règles, les codes et les systèmes de contrôle et d’inspection et de répression des fraudes qui touchent les produits d’importation, les contrôles et les inspections phytosanitaires et zoo sanitaires, les aspects vétérinaires, le contrôle des semences, l’étiquetage, les codes et les règles en matière de quantités ou de doses réglementaires ou tolérées d’additifs, de sel, de sucre et de matières grasses, la métrologie, la conditionnement et l’emballage.....

Ainsi, pour les matières premières, les ingrédients et les produits finis ou semi-finis importés ou faisant l’objet d’une commercialisation soumise à contrôle par les organismes de l’Etat, on peut dire que les règles et les mesures de contrôle et d’inspection sont conduites sans grand problèmes. Par exemple, les produits agricoles ou agroalimentaires importés, notamment les semences de céréales, de fourrages et de légumes secs, les souches et embryons animaux, les blés, le maïs, le riz, la poudre de lait, les légumes secs, le bétail, les engrais et les produits phytosanitaires...., sont en principe régulièrement contrôlés et inspectés avant leur mise en marché. Sur le plan institutionnel, l’Etat algérien s’est doté aussi d’un ensemble d’organismes et d’institutions publics ou semi-publics situés à l’amont ou à l’aval de systèmes de production et/ou d’importation de matières premières et de produits finis et semi-finis. On compte dans le secteur agricole et la branche agroalimentaire : des institutions de répression des fraudes, notamment au niveau des ports, aéroports et des frontières terrestres (IREEF/CEEREF), des organismes de contrôle et d’inspection phytosanitaire et zoo sanitaire, des directions du commerce et de prix (DCP) chargées au niveau de chaque wilaya du contrôle des produits et des prix, des laboratoires centraux (du CAQE** et de l’OAIC*, notamment) et des laboratoires régionaux de contrôle de la qualité des matières premières et des produits alimentaires (contrôle physico-chimique, organoleptique, micro biologique....), ainsi que plusieurs laboratoires au niveau des grandes entreprises et filiales d’entreprises. Pour ce qui concerne les autres aspects

de la qualité, il a été développé et généralisé, mais essentiellement au niveau des organismes publics, des mesures et des outils de preuves de la qualité (certification, normalisation, accréditation de laboratoires de contrôle, labellisation, assurance qualité etc...), avec l’apparition d’organismes importants comme l’Office de métrologie (ONML), l’Institut de normalisation (IANOR), l’Institut de propriété intellectuelle (INAPI), l’organisme de certification-accréditation-labellisation (ALGERAC), sans compter les organismes privés nationaux ou étrangers chargés par les entreprises de les aider à faire leurs auto contrôle, leurs audits qualité et leur assurances qualité (exemple de VERITAS). Pour les questions de qualité spécifique des matières premières et des produits agricoles et agroalimentaires, on se retrouve avec deux démarches. La démarche publique de contrôle officiel et de répression des fraudes : une démarche qui prend sa source dans la « Loi 09-03 du 25/02/2009, modifiée, relative à la protection des consommateurs et de la répression des fraudes » qui est mise en œuvre par le Ministère du Commerce et qui déroule l’ensemble des textes réglementaires qui dérivent de cette loi. L’objectif est de protéger en théorie le consommateur contre les pratiques de non qualité et de fraude identifiées tout le long des chaînes et des filières depuis l’amont agricole, la production agricole, la collecte, le stockage, le transport, la distribution, la commercialisation et l’importation. Les principales règles à opposer aux producteurs agricoles, aux agro-industriels, aux distributeurs, aux commerçants et autres acteurs des chaînes alimentaires sont : la qualité visuelle, organoleptique, nutritionnelle, de présentation, de conditionnement, de stockage, de logistique et de vente des produits (contrôle de la qualité physico-chimique et microbiologique, poids et mesures, étiquetage, matériaux en contact avec les denrées alimentaires, ingrédients et contaminants tolérés, méthode HACCP, information du consommateur....). Cette démarche s’inscrit dans un cadre officiel et utilise la loi et les instruments réglementaires et institutionnels pour prévenir, contrôler et réprimer les contrevenants. On peut dire que cette démarche a été et est toujours assez efficace lorsqu’il s’agit de matières premières et de produits alimentaires qui sont sous contrôle public, c’est-à-dire ceux qui sont produits, importés ou commercialisés dans le cadre de filières de produits alimentaires de base ou de produits stratégiques (semences de céréales, blé tendre et blé dur, orge, maïs, poudre de lait, une partie des quantités de sucre, de tourteaux de colza, de tourmesol ou de soja, embryons animaux, parfois de légumes secs....).

L’exemple de la filière céréales (et surtout des blés) est assez édifiant avec un quasi monopole de l’OAIC, un organisme public qui a, non seulement pour fonction de soutien à, la production céréalière et de légumes secs, mais qui est chargé de stocker les produits et de réguler l’ensemble de la filière de l’amont (semences, production, et surtout importation-stockage) à l’aval (collecte, stockage, transport, livraison aux entreprises de transformation, régulation des quantités et des prix, parafiscalité...). Dans le cadre de cette filière hyper centralisée et contrôlée de manière verticale, malgré l’existence d’un secteur privé actif, le contrôle de la qualité des semences produites ou importées, des grains collectés ou importés et des sous produits distribués aux éleveurs (comme le son), le transport et la distribution des grains de blé dur et tendre aux moulins et minoteries, de l’orge et l’avoine, des légumes secs....est réalisé de manière professionnelle et les produits finis livrés aux consommateurs, à quelque exceptions près, sont présentés selon un standard de qualité irréprochable. Certaines anomalies sont cependant constatées dans :
- le traitement de certaines semences usinées au niveau des coopératives (CCLS/OAIC) dont la qualité est souvent dénoncée par les producteurs ;
- la qualité de la farine panifiable qui ne donne pas toujours un pain de bonne qualité.
C’est le cas aussi du segment « lait de consommation courante » (lait e sachet) de la filière lait qui est un segment assez contrôlé par l’Etat – à travers l’ONIL*** - et dont la matière première est en grande partie importée et dont le produit est subventionné. Les acteurs de cette filière, notamment à l’amont (production laitière et importation de poudre de lait et de matière grasse -MGLA), sont tenus de respecter un ensemble de mesures de qualité et l’obligation de contrôle le long des chaînes de production-importation-distribution-commercialisation. Le lait et les produits laitiers étant des produits alimentaires hyper sensibles et fortement exposés à la contamination, ils font en principe l’objet d’une surveillance accrue. Cependant, l’exercice des prérogatives des organismes de contrôle sont assez limitées, elles se font essentiellement à l’amont de la filière. Les risques de non qualité qui peuvent avoir des conséquences graves sur le niveau nutritionnel et sanitaire du consommateur se retrouvent souvent au niveau de l’aval de la filière, qui est en fait faiblement investi par les règles et les mesures de contrôle et d’inspection de l’Etat.

(A suivre)

MÉDÉA

Distribution d’aides en nature à des agriculteurs affectés par les récents incendies

Des aides en nature ont été distribuées à des éleveurs et des apiculteurs affectés par les incendies de forêts survenus cet été dans la wilaya de Médéa, dans le cadre de l’opération d’indemnisation décidée par les pouvoirs publics, indique, jeudi, un communiqué de la direction des services agricoles (DSA). L’opération d’indemnisation a touché un premier groupe d’éleveurs et d’apiculteurs issus des daïras de Tablat, Médéa et Ouled-Antar, qui ont bénéficié d’un lot de cheptel ovin, pour les éleveurs qui ont perdu du cheptel lors de ces incendies. Des ruches pleines ont également été remises à des apiculteurs également impactés par les incendies, est-il mentionné. D’autres aides en nature seront distribuées dans les prochains jours à d’autres sinistrés recensés par la commission de wilaya mise en place pour l’indemnisation des agriculteurs qui ont subi des pertes, souligne le communiqué de la DSA.

APS

OUM EL BOUAGHI

420 millions de DA pour alimenter 12 mechtas en eau potable

Une enveloppe financière de 420 millions de dinars a été mise en place dans la wilaya d’Oum El Bouaghi en vue de la réalisation de projets d’alimentation en eau potable (AEP) de 12 mechtas réparties dans plusieurs communes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l’hydraulique. Le chef du service de l’AEP, Lakhdar Messaad, a précisé, dans une déclaration à l’APS, que les mechtas de Makhalfa, de Bir Khachba, de Sidi Rghis (commune d’Oum El Bouaghi), de Safel Bousbaâ, de Sattania (partie haute), de Gabel Kechrid, d’Ourkis, de Gabel El Ferroukh (Ain Fakroun), de Sila (Sigus), de N’koussa et de Hadjret El Kahla (Ksar Sbihi), où résident 1.115 familles sont concernées par cette opération. L’enveloppe financière en question est allouée dans le cadre des programmes sectoriels de l’exercice 2026, selon le même responsable qui a souligné que la réalisation de ces projets, dont les travaux devraient débuter "avant fin 2026", nécessitera la construction d’un réseau de canalisations d’une longueur de 138.176 mètres, ainsi que de réservoirs d’eau d’une capacité totale de 1.950 m3.

R E.

MOSTAGANEM

Distribution de 30 logements publics locatifs dans la commune de Fornaka

Trente (30) logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la commune de Fornaka (wilaya de Mostaganem), a indiqué, jeudi, un communiqué de la cellule d’information et de communication des services du wali.

Selon la même source, l’opération de distribution, supervisée par les services de l’Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec les services de la daïra de Aïn-Nouissy et ceux de la commune de Fornaka, s’est déroulée, mercredi au niveau du nouveau quartier résidentiel. Les familles bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction après avoir pris possession de leurs nouveaux logements, qui devront contribuer à améliorer leurs conditions de vie et leur stabilité sociale, notamment à l’approche de la nouvelle rentrée scolaire, précise le communiqué. Dans le même contexte, les mêmes services ont procédé, la semaine dernière, au tirage au sort destiné à déterminer l’emplacement des logements au profit des bénéficiaires du pro-

gramme de logements publics locatifs dans les communes de Sidi-Ali et de Tazgait, souligne-t-on de même source. Cette procédure, qui précède la remise des clés, concerne deux tranches de 110 et 30 logements publics locatifs dans la commune de Sidi-Ali, ainsi qu’une tranche de 20 logements au profit des habitants de la commune de Tazgait, indique-t-on. A la suite de la distribution des deux tranches de Bouguirat, jeudi dernier, et de Fornaka, mercredi, il est prévu la distribution d’une tranche de 30 logements publics locatifs dans la commune de Oued El-Kheir, dans les prochains jours, après le tirage au sort effectué à la fin du mois d’août dernier. Ces logements viennent s’ajouter aux quelque 5.800 logements, toutes formules confondues, distribués au cours du mois de juillet dernier, dans le ca-

dre des célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l’Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Cette opération avait notamment porté sur la distribution de 970 logements publics locatifs (LPL), 756 LPA et 149 logements promotionnels libres (LPL), ainsi que sur 3.989 décisions d’attribution d’aides financières destinées à la construction rurale. Les services de la wilaya de Mostaganem avaient, auparavant, annoncé la programmation de la distribution d’environ 1.000 logements, toutes formules confondues, à travers différentes communes, dans le cadre des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, précise-t-on également.

APS

NÂAMA

Une journée de sensibilisation sur la préservation et la promotion de l’habit traditionnel algérien

La préservation et la promotion de l’habit traditionnel algérien ont été au centre d’une journée de sensibilisation organisée jeudi par la direction du Tourisme et de l’Artisanat de la wilaya de Nâama, au niveau de la Maison de l’artisanat et des métiers de la wilaya. Les participants à cette rencontre, qui a réuni des chercheurs spécialisés, des inspecteurs des directions du tourisme et du commerce, ainsi que des représentants d’associations artisanales, ont souligné l’importance de préserver et de protéger les tenues traditionnelles, considérées comme une composante authentique de l’identité nationale et reflétant la richesse et la diversité

du patrimoine algérien. Ils ont également mis en avant le rôle de ces tenues en tant que ressource culturelle et touristique, caractérisée notamment par la diversité de ses designs, de ses couleurs, de ses motifs et de ses formes. A cette occasion, les participants ont appelé à redonner toute sa place à ce patrimoine, en préservant ses dimensions historiques et civilisationnelles et en valorisant ses aspects esthétiques et artistiques, en tant qu’élément d’attraction touristique et facteur contribuant à la promotion de la destination touristique algérienne. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer, auprès des jeunes générations, le sentiment de fierté à

l’égard de ce patrimoine. De son côté, le chargé de la gestion de la direction du Tourisme et de l’artisanat de la wilaya de Nâama, Bendaoud Sofiane, a souligné l’importance des salons et des expositions spécialisés pour mettre en lumière les créations des artisans et artisanes et faire connaître les efforts déployés pour préserver ce patrimoine culturel. Pour sa part, le directeur de la Chambre de l’artisanat et des métiers de la wilaya, Amri Hocine, a mis en avant le rôle de la Chambre dans la valorisation de la beauté, de l’authenticité et de la diversité de la tenue traditionnelle algérienne à travers les différentes régions du pays. Il a

également évoqué les actions d’accompagnement et de formation spécialisée visant à développer l’artisanat et à préserver cet héritage, dont une partie a été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité de l’UNESCO, ainsi qu’à encourager les artisanes à œuvrer à la promotion de cette activité. A noter qu’en marge de cette journée de sensibilisation, un ensemble de produits artisanaux témoignant du savoir-faire et de la créativité des artisanes de la région a été exposé. La rencontre s’est achevée par la remise de distinctions à plusieurs artisanes participantes.

APS

SIDI BEL-ABBES

Mise en place d’un plan d’interventions préventives contre les risques d’intempéries et d’inondations

Les différents secteurs et services techniques de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont arrêté un plan d’interventions proactives et de mesures préventives sur le terrain pour faire face aux risques d’intempéries et d’inondations, en prévision des saisons d’automne et d’hiver, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que les responsables des différents secteurs et services techniques ont confirmé l’élaboration de ce plan et l’intensification des actions préventives, lors d’une réunion de coordination présidée, mercredi, par le wali, Kamel Hadji, consacrée à l’évaluation des dispositifs de protection des vies et des infrastructures. Les données statistiques présentées par

l’Office National de l’Assainissement (ONA) font ressortir le lancement de vastes opérations de curage des réseaux d’assainissement et des canalisations d’évacuation des eaux pluviales à travers les différentes communes. Les interventions réalisées jusqu’au 15 septembre comprennent le curage de plus de 6.800 avaloirs d’eaux de ruissellement, le curage de plus de 3.200 regards d’assainissement, l’évacuation des dépôts et sédiments sur plus de 55 km de réseau et la mise en place d’un programme de mise à niveau des stations de relevage et d’épuration, sachant que le parc total compte 61.442 avaloirs à l’échelle de la wilaya. De leur côté, les services de la Protection civile ont exposé leur état de préparation opérationnelle dans le cadre de l’activation du plan d’organisation des secours

(ORSEC), notamment à travers l’actualisation de la cartographie des risques d’inondation et l’identification des points noirs, ainsi que des zones les plus vulnérables aux crues de l’Oued Mekerra et des oueds secondaires provenant des hauteurs de Tlemcen. Ils ont également souligné le rôle de l’équipe de soutien et de première intervention en cas d’inondation, renforcée par des équipements et du matériel spécialisé de pompage. Dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, le bilan des travaux d’entretien des routes nationales et de wilaya, ainsi que des ouvrages d’art et des ponts, a été passé en revue. Les opérations ont englobé le nettoyage et le curage de centaines de kilomètres d’accotements et de fossés en terre et en béton, parallèlement à l’avancement des

travaux de préparation hivernale sur les tronçons autoroutiers, dont le taux global de réalisation a dépassé 50%, assurant ainsi la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Au terme de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité de maintenir un niveau optimal de vigilance, de poursuivre les sorties d’inspection conjointes pour résorber les points noirs et de mobiliser l’ensemble des moyens humains et matériels pour prévenir l’accumulation des eaux. Il a également souligné l’importance d’associer la société civile et les citoyens aux campagnes de sensibilisation afin de lutter contre les rejets anarchiques d’ordures et de gravats dans les lits d’oueds et les réseaux de drainage.

APS

LA FORCE DES CROYANCES ET LA TRANSFORMATION DE L'ORDRE MONDIAL :

Compétition institutionnelle, cognitive et interdépendance instrumentalisée

Le système institutionnel mondial est en crise : il n'est plus soutenu par des croyances partagées. Sous l'hégémonie occidentale, les institutions internationales complétaient les institutions occidentales.

3^e partie

Par DERGUINI Arezki (*)

Sans transformer abusivement la sociologie chinoise en théorie des relations internationales, on peut faire une hypothèse comparative : le monde chinois peut être pensé moins comme un ensemble d'unités homogènes placées côte à côte que comme un ensemble de relations hiérarchisées et concentriques. Cela donne une autre manière de penser l'ordre international. Et cela rejoint une intuition fondamentale d'Aoki : les positions des acteurs ne sont pas entièrement déterminées avant les interactions ; elles se définissent aussi à travers des arrangements institutionnels récurrents. Nous obtenons alors une conception relationnelle de la puissance. Dans la conception réaliste : la puissance est une propriété de l'État. Dans une conception institutionnelle : la puissance dépend aussi des institutions dont dispose l'État. Dans une conception relationnelle inspirée d'Aoki : la puissance est une capacité à structurer les relations et les attentes des autres acteurs. La question « la Chine devient-elle plus puissante que les États-Unis ? » devient : « La Chine acquiert-elle une capacité croissante à structurer les relations dans lesquelles les autres États poursuivent leurs intérêts ? » On pourrait définir la domination non plus seulement comme la capacité d'imposer sa volonté, mais comme la capacité de définir le cadre dans lequel les autres définissent eux-mêmes leurs intérêts. On ne serait donc pas devant une simple compétition USA versus Chine, mais devant une compétition à trois dimensions : compétition militaire : qui possède les capacités ? Compétition institutionnelle : qui construit les règles et les organisations ? Compétition cognitive : qui contribue à définir ce qui apparaît comme normal, légitime et possible ? La troisième dimension peut modifier les deux premières dans certaines conditions objectives. Aoki permet de construire une théorie du mécanisme par lequel le soft balancing peut devenir une transformation de l'ordre. Et cette transformation peut être représentée ainsi : soft balancing → institutional balancing → institutional competition → institutional diversification → modification des attentes et des croyances → transformation des interdépendances → transformation des rapports de puissance → transformation de l'ordre mondial. Le point décisif du raisonnement est la flèche centrale : institution → cognition → interaction. C'est elle qui permet de passer de Kai-He à Aoki. La Chine pourrait devenir beaucoup plus puissante sans devenir l'hégémon. Les États-Unis pourraient rester la première puissance militaire et financière

tout en perdant progressivement leur monopole institutionnel. Et les puissances intermédiaires pourraient précisément être les acteurs qui rendent possible cette transformation en arbitrant entre plusieurs architectures. Cela nous ramène à notre question antérieure : l'avenir n'est peut-être pas une hégémonie chinoise ou un simple équilibre des puissances, mais une compétition organisée entre plusieurs architectures institutionnelles. La question vraiment décisive devient alors : ces trois dimensions — Aoki, Kai He et la pensée chinoise — convergent-elles vers un même modèle d'ordre, ou bien Aoki permet-il au contraire de montrer que la Chine, en utilisant les institutions de façon relationnelle, est en train de produire quelque chose que le vocabulaire occidental de « puissance », « souveraineté » et « équilibre » décrit mal ?

Alignement, non-alignement et multi-alignement

Une économie nationale se loge, est logée dans une économie mondiale, les institutions complémentaires d'une économie nationale se logent dans des institutions mondiales qu'elles voudraient complémentaires et inversement, les institutions mondiales voudraient se donner des institutions nationales complémentaires. Telle pourrait être résumée la compétition institutionnelle mondiale. Si l'avenir est une compétition organisée entre plusieurs architectures institutionnelles qui construisent les règles et les organisations et qui contribuent à définir ce qui apparaît comme normal, légitime et possible, une société ne pourra être régulée qu'en participant à l'une de ces architectures. Que peut-on dire alors du non-alignement et du multi-alignement ? Une société peut refuser un alignement politique tout en étant profondément insérée dans certaines architectures économiques, technologiques ou financières. C'est pourquoi le non-alignement contemporain tendrait à devenir moins un « dehors » qu'une gestion stratégique de ses appartenances. Ne pas s'aligner n'empêche donc pas d'être institutionnellement situé. Le concept de multi-alignement signifierait participer simultanément à plusieurs architectures institutionnelles sans laisser l'une d'elles déterminer entièrement les règles auxquelles on est soumis. Mais le multi-alignement n'est possible que si la société possède suffisamment de capacités propres pour arbitrer entre les architectures. Autrement dit : le multi-alignement est une stratégie d'autonomie ; mais l'autonomie elle-même est une capacité institutionnelle. Dans un monde de compétition entre

architectures institutionnelles, l'autonomie ne consiste plus à participer à aucune architecture ; elle consiste à pouvoir participer à plusieurs architectures sans être capturé par aucune. Et la capacité décisive d'une société serait alors sa capacité architecturale propre : être capable non seulement d'adopter des institutions, mais de construire ses propres règles, organisations et catégories de perception, afin de négocier avec les architectures extérieures. De ce point de vue, arbitrer entre plusieurs architectures, peu de sociétés seraient en mesure d'être autonomes. Et le multi-alignement pourrait s'avérer seulement probable pour de rares sociétés au marché suffisamment ample : l'Inde et l'Union européenne. Pour la majorité des sociétés, il faudrait peut-être envisager l'autonomie non pas par rapport à plusieurs architectures, mais d'abord par rapport à l'une d'entre elles. Être autonome reviendrait alors à progresser dans cette architecture en étant en mesure de participer de manière active à cette architecture pour s'autonomiser. Participer de manière active signifie engager un fonds propre. La Chine a participé à l'architecture institutionnelle soviétique puis occidentale et c'est de ces participations qu'elle en est venue à construire une architecture concurrente en interne puis en externe. Sa compétitivité et son expérience historique lui ont permis d'intérioriser l'architecture soviétique puis occidentale et de dégager une architecture alternative pour progresser davantage quand celle occidentale devenait étroite. Elle a imité, obéit aux règles internationales, mais sans renoncer à ses normes. Elle a ainsi pu utiliser les règles internationales et à partir de ses normes innover institutionnellement. Par conséquent, la règle pour toute société, que cela soit en matière industrielle ou institutionnelle, si elle veut progresser et ne pas tomber dans une trappe, l'imitation doit être aussi innovation ; de ses croyances partagées, elle doit produire ses institutions. Imiter pour bifurquer, produire sa propre architecture institutionnelle pour trouver sa propre voie de progression.

L'interdépendance instrumentalisée

Dans la thèse centrale du livre d'Henry Farrell, Abraham Newman Underground Empire How America Weaponized the World Economy soutient que le

fondement de l'hégémonie américaine ne repose pas uniquement sur la puissance militaire ou diplomatique, mais sur le contrôle de nœuds d'infrastructure critiques, dans la finance, les données et les chaînes d'approvisionnement mondiales. En contrôlant ces « points d'étranglement » cachés, les États-Unis ont bâti un « empire souterrain » capable de contraindre d'autres nations — qu'il s'agisse d'adversaires ou d'alliés. Les États exerçant une autorité politique sur des nœuds économiques centraux « peuvent transformer les réseaux en armes pour recueillir des informations ou bloquer les flux économiques et informationnels, identifier et exploiter des vulnérabilités, imposer des changements de politique et dissuader des actions indésirables ». [5] Le fondement de l'empire est l'« infrastructure », non les armées : « L'économie mondiale reposait sur un système préexistant de tunnels et de conduits que les États-Unis pouvaient investir et adapter, presque aussi aisément que s'ils avaient été conçus sur mesure par un ingénieur militaire à cette fin. » [6] « Comme ce fut le cas à d'autres époques historiques, les bâtisseurs de réseaux étaient des entreprises et des consortiums commerciaux, en quête de profit et d'efficacité plutôt que de conquête territoriale. » [7] « ... les États-Unis ont transformé les réseaux souterrains qui reliaient l'économie mondiale en un empire occulte, leur permettant d'écouter les conversations de la planète et d'isoler leurs ennemis de l'économie mondiale. ... Telle une araignée au cœur d'une toile planétaire, ils pouvaient déceler les infimes vibrations des échanges entre amis et ennemis, à des milliers de kilomètres de distance. Et lorsqu'ils le jugeaient nécessaire, ils pouvaient enserrer l'économie d'un adversaire dans des fils étouffants, plus résistants que l'acier. » [8] Les auteurs soutiennent que la puissance américaine est intégrée dans les câbles de fibre optique, les systèmes de paiement et les centres de données. Parce que la mondialisation a concentré ces réseaux entre les mains de quelques entreprises américaines (comme AT&T, Citibank) et sous juridiction américaine, le gouvernement américain a naturellement acquis le contrôle des « interrupteurs principaux » de l'économie mondiale.

(A suivre)

Notes

[5] Henry Farrell and Abraham L. Newman, "Weaponized Interdependence: How Global Economic Networks Shape State Coercion," International Security 44 (Summer 2019), p. 45
[6] Henry Farrell, Abraham Newman. Underground Empire How America Weaponized the World Economy. Introduction: All Roads Lead to Rome. (p. 14)
[7] Ibid. (p. 12)
[8] Ibid. (p. 15)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

WORLD AIRLINE AWARDS
DE SKYTRAX

**Qatar Airways décroche
quatre distinctions**

Qatar Airways a remporté quatre prix lors des World Airline Awards 2026 de Skytrax, tout en conservant son statut de compagnie aérienne cinq étoiles.

Les quatre distinctions comprennent le prix de la meilleure classe affaires au monde, remporté pour la treizième fois, celui de la meilleure compagnie aérienne du Moyen-Orient, pour la quatorzième fois, le prix du meilleur salon de classe affaires, pour la huitième fois, ainsi que celui de la meilleure connexion Wi-Fi à bord. Qatar Airways devient ainsi la première compagnie aérienne au monde à recevoir cette dernière distinction.

Selon un communiqué de Qatar Airways, ces distinctions témoignent de son engagement constant à offrir les plus hauts standards de service, des expériences de voyage exceptionnelles et une connexion Internet à très haut débit à bord de ses appareils, tout en renforçant son excellence opérationnelle sur l'ensemble de son réseau mondial. M. Hamad Ali Al Khater, directeur général du groupe Qatar Airways, a déclaré : « Nous sommes fiers d'avoir remporté quatre distinctions internationales décernées par Skytrax, dont le prix de la Meilleure Classe Affaires au monde pour la treizième fois, ainsi que le prix de la Meilleure Connexion Wi-Fi à bord, qui nous est décerné pour la première fois. » Il a ajouté : « Ce succès est le fruit des efforts de nos 60 000 collaborateurs au sein de notre grand groupe, qui œuvrent chaque jour avec dévouement pour offrir à nos passagers la meilleure expérience de voyage au monde, malgré les défis exceptionnels auxquels nous avons été confrontés cette année. » M. Al Khater a souligné que l'obtention du prix de la Meilleure Compagnie aérienne du Moyen-Orient pour la quatorzième fois consacre le leadership durable de Qatar Airways dans la région ainsi que sa position de premier plan dans le secteur mondial de l'aviation.

Il a également indiqué que Qatar Airways avait accru ses opérations au Moyen-Orient pour la saison hivernale, avec une hausse de 14 % du nombre de ses vols quotidiens.

Agence

EGYPTE

Le pays développe le port d’Al-Arich, au Nord-Sinaï, et prévoit un corridor vers Taba

Le projet constitue l’un des principaux éléments du corridor logistique Al-Arich–Taba qui reliera le port d’Al-Arich, sur la Méditerranée, au port de Taba, sur le golfe d’Aqaba, en traversant les zones d’industries lourdes du centre du Sinaï.

Le ministre égyptien des Transports, Kamel Al-Wazir, a examiné les travaux de développement et d’extension du port maritime d’Al-Arich, au Nord-Sinaï, l’un des principaux éléments du corridor « Al-Arich–Taba », reliant la Méditerranée au port de Taba, sur le golfe d’Aqaba. La date de la fin du projet n’a pas été annoncée.

Selon le communiqué, le corridor, qui traverse les zones d’industries lourdes du centre du Sinaï, desservira également les zones logistiques en cours de création, notamment à Al-Tor, Rafah, Al-Awja, Al-Hassana, Al-Naqab, Taba, Ras Sedr et Bir al-Abd.

Le ministre a souligné que les travaux de développement du port comprennent notamment la construction de silos destinés

à la manutention du ciment blanc et du ciment gris, ainsi que la création d’installations permettant l’exportation vers les marchés étrangers d’autres produits du Sinaï, tels que le sable, le sel et le marbre. Le ministre a indiqué qu’une liaison ferroviaire de 12 kilomètres serait créée entre le port d’Al-Arich et Bir al-Abd, au sud, jusqu’à Ras al-Naqab (aéroport de Taba). Cette liaison permettra ensuite de connecter le port à l’ensemble du pays, contribuant ainsi à soutenir les mouvements d’importation et d’exportation et à faciliter les échanges commerciaux.

Sept autres corridors en cours de réalisation

Le corridor « Al-Arich–Taba » fait partie des huit corridors logistiques internatio-

naux intégrés actuellement en cours de réalisation en Egypte.

Selon le communiqué, ces huit corridors permettront de relier les zones de production industrielles, agricoles et minières aux ports maritimes, ou encore de relier les ports de la mer Rouge à ceux de la Méditerranée.

Les corridors desserviront également les nouvelles communautés urbaines grâce à un réseau ferroviaire ainsi qu’à un réseau routier. Ceux-ci traverseront également les ports secs et les zones logistiques implantés le long des tracés.

L’Egypte comprend actuellement 19 ports commerciaux dont 11 sur la mer Rouge et 9 sur la Méditerranée.

Agence

TUNISIE-ALLEMAGNE

Trois ateliers pour renforcer la coopération économique

La deuxième journée du premier Forum économique tuniso-allemand, organisé à Essen, en Allemagne, a été consacrée à plusieurs domaines prioritaires de coopération entre la Tunisie et l’Allemagne, à travers trois ateliers.

Selon un communiqué du Consulat général de Tunisie à Düsseldorf, le premier atelier a porté sur le marché de l’emploi, notamment la main-d’œuvre spécialisée, le

renforcement des partenariats entre les universités et les entreprises, ainsi que les questions d’intégration et de partenariat. Le deuxième atelier a été consacré aux opportunités de coopération entre la Tunisie et la ville d’Essen dans le secteur de la santé, avec un intérêt particulier pour l’innovation, le transfert de technologies, l’accès aux marchés et le développement de la coopération entre les entreprises.

À l’issue de la deuxième journée, l’Association tuniso-allemande pour la famille et la culture à Essen a organisé une réception en l’honneur des participants, en présence de l’ambassadeur de Tunisie à Berlin, Wassef Chicha, du consul général à Düsseldorf, Mustapha Ziri, et de plusieurs participants au forum, de représentants du tissu associatif et de membres de la communauté tunisienne.

Le forum, organisé pour la première fois à Essen les 17 et 18 septembre, s’inscrit dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de l’établissement des relations diplomatiques entre la Tunisie et l’Allemagne et vise à renforcer la coopération économique et le développement entre les deux pays, notamment entre la Tunisie et la ville d’Essen.

R. I.

ARABIE SAOUDITE

Veolia renforce sa stratégie environnementale avec trois accords

Veolia renforce sa présence en Arabie saoudite avec trois protocoles d’accord (MoU) conclus avec des acteurs majeurs du Royaume. Les partenariats portent sur la gestion de l’eau, les déchets industriels et dangereux, l’efficacité énergétique et la décarbonation, dans un pays où la diversification industrielle accroît la pression sur les ressources. Les accords s’inscrivent dans les objectifs de Vision 2030, qui vise notamment à diversifier l’économie, développer de nouvelles industries et préserver les ressources naturelles.

« L’ambition de Veolia en Arabie saoudite est de continuer à s’inscrire, dans la durée, comme un partenaire stratégique et durable du Royaume dans sa transformation industrielle et environnementale, portée par la Vision 2030 », explique Philippe Bourdeaux, Directeur de la Zone Afrique Moyen-Orient de Veolia.

Le groupe entend notamment poursuivre ses investissements dans des actifs industriels stratégiques, comme l’installation de traitement des déchets dangereux de Tahwil, à Jubail, ou le nouveau projet de traitement des eaux industrielles pour SATORP. Veolia souhaite également développer des solutions intégrées combinant eau, déchets et énergie pour les secteurs minier, pétrochimique et industriel.

Avec ACWA Power, acteur majeur de la

désalinisation, Veolia vise à améliorer la performance des usines de dessalement grâce à une meilleure efficacité énergétique, à l’optimisation de l’utilisation des produits chimiques et aux outils numériques. ACWA dispose actuellement d’une capacité de dessalement de 9,7 millions de m³ par jour.

Selon Veolia, les améliorations envisagées pourraient permettre d’éviter jusqu’à 500 000 tonnes de CO₂ par an, tout en réduisant les coûts d’exploitation.

« Au cours de la dernière décennie, la demande pour les services de Veolia en Arabie saoudite est passée de la simple fourniture de services publics à des solutions de gestion de l’eau et des déchets plus complexes, intégrées et axées sur la technologie », souligne Bourdeaux.

Le groupe mise notamment sur ses unités mobiles de traitement de l’eau, déployables rapidement en cas de panne, de maintenance ou de besoin temporaire. Ces équipements peuvent intégrer des technologies telles que les filtres multimédias et l’osmose inverse.

Le numérique doit également jouer un rôle croissant. La plateforme Hubgrade permet de suivre les installations en temps réel, d’anticiper les éventuelles anomalies et d’optimiser les consommations d’eau et d’énergie.

Dans le traitement des eaux usées, les

membranes ZeeWeed permettent de transformer les eaux usées en ressource réutilisable. La technologie EDI, ou électrodéionisation, répond notamment aux besoins en eau ultrapure des secteurs de l’énergie, des data centers et de la production d’hydrogène. « La sécurité environnementale est devenue une condition essentielle de la souveraineté, de la compétitivité et de l’autonomie stratégique des territoires », a déclaré Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia. Le partenariat avec M’aden cible les enjeux environnementaux liés au développement du secteur minier. Il prévoit notamment d’optimiser le traitement et la réutilisation des eaux industrielles et d’explorer des solutions de réduction, de récupération et de valorisation des déchets. Avec Khazeen, filiale de GASCO spécialisée dans le stockage et la manutention du gaz de pétrole liquéfié (GPL), Veolia prévoit de déployer ses technologies de traitement des eaux industrielles et de gestion des déchets dangereux, ainsi que d’étudier une offre intégrée de gestion des installations couvrant l’eau, l’énergie et les déchets. Pour les industriels, Veolia met en avant des solutions permettant de réduire simultanément les consommations d’eau, d’énergie et de matières premières, tout en maîtrisant les coûts.

« Cela passe notamment par l’utilisation d’énergies renouvelables pour alimenter les

unités de traitement et de dessalement, la récupération de chaleur et de biogaz, le recyclage des eaux industrielles, ainsi que la valorisation des déchets et des sous-produits afin de limiter l’achat de ressources vierges », explique Bourdeaux.

« En combinant son expertise internationale avec des partenariats locaux, notamment pour la formation de talents saoudiens et la localisation progressive des équipements, Veolia peut contribuer à réduire l’empreinte carbone des sites industriels tout en renforçant leur résilience face à la hausse des exigences réglementaires, des coûts des ressources et des attentes des clients et des investisseurs », poursuit-il. La formation constitue un autre axe de développement. Présent en Arabie saoudite depuis 50 ans, Veolia souhaite accroître la proportion de ressortissants saoudiens dans ses fonctions techniques, opérationnelles et managériales, notamment à travers des programmes de formation et des parcours de carrière.

« Le modèle multi-local de Veolia, en Arabie saoudite comme dans les cinquante pays où le Groupe est présent, consiste à recruter, former et employer des équipes locales qui connaissent bien le territoire, les populations et les secteurs d’activité dans lesquels elles travaillent au quotidien », précise Bourdeaux.

Agence

BÉNIN – RWANDA

Une coopération technique en quête de relais économiques

Depuis 2017, le Bénin et le Rwanda ont multiplié accords, échanges d’expertise et projets communs, malgré leur éloignement géographique. La visite de Romuald Wadagni à Kigali offre l’occasion de mesurer ce que cette relation a déjà produit, et les espaces qu’elle peut encore ouvrir.

La coopération bilatérale approfondie entre le Bénin et le Rwanda au cours de la dernière décennie peut aller encore plus loin. C’est l’un des messages à retenir de la visite du président béninois Romuald Wadagni à Kigali, où son homologue Paul Kagame et lui ont appelé leurs administrations à « développer de nouveaux domaines de collaboration et à traduire les priorités communes en résultats concrets ».

Un premier changement d’échelle était survenu en 2017. Les deux pays avaient tenu en septembre de cette année-là leur première Grande Commission mixte et conclu des accords dans les technologies de l’information, le cadastre, l’environnement et le développement durable. Quelques semaines auparavant, Cotonou avait accordé à RwandAir des droits de septième liberté, qui autorisent une compagnie à exploiter des liaisons entre deux pays étrangers sans repasser par son État d’origine.

De l’aviation à la modernisation de l’État

RwandAir a rapidement utilisé cette ouverture pour faire de Cotonou une base régionale. À partir d’août 2017, elle a relié la capitale économique béninoise à Libreville, Brazzaville et Abidjan, avant d’annoncer des dessertes vers Dakar, Bamako et Conakry. La compagnie parlait alors de son « deuxième hub », après Kigali, et prévoyait d’y affecter deux Boeing 737. Les deux gouvernements ont même signé

un protocole d’accord pour créer à terme une compagnie aérienne commune basée au Bénin. L’ambition était double. Pour RwandAir, Cotonou offrait une base permettant de desservir plus directement des marchés d’Afrique de l’Ouest et centrale. Pour le Bénin, le partenariat devait renforcer la connectivité de son aéroport et accompagner ses propres ambitions dans le transport aérien.

À partir de 2022, les échanges ont pris une dimension plus institutionnelle. Le chef d’état-major béninois s’est rendu à Kigali pour des discussions sur la sécurité et le partage d’expérience. Quelques mois plus tard, le directeur général de la Police républicaine a effectué une visite consacrée notamment à la lutte contre le terrorisme, à la formation et aux mécanismes de coopération entre forces de sécurité. La même logique s’est étendue à l’administration publique.

En novembre 2023, une délégation conduite par la ministre béninoise du Travail a étudié au Rwanda le recrutement en ligne des agents publics, la gestion de la performance et le système intégré de gestion du personnel et de la paie. Certaines collaborations ont dépassé le stade des missions d’étude. Pascal Nyamulinda, ancien directeur général de l’agence rwandaise chargée de l’identification, a été nommé en février 2023 à la tête de l’Agence nationale d’identification des personnes du Bénin. Un an plus tard, l’entreprise rwandaise Irembo, partenaire de l’État rwandais dans la fourniture de ser-

vices administratifs numériques, a mené au Bénin une mission d’évaluation des processus de dématérialisation et de partage de bonnes pratiques.

Ces exemples montrent que Cotonou va chercher à Kigali des méthodes déjà éprouvées pour certains de ses propres chantiers de réforme. Le Rwanda trouve, de son côté, un débouché pour ses compétences et ses opérateurs dans plusieurs projets institutionnels béninois. La sécurité a suivi la même dynamique. Après les échanges entre responsables militaires et policiers en 2022, les deux pays ont formalisé en 2023 un accord de coopération militaire, au moment où le Bénin fait face à un harcèlement de groupes terroristes dans sa partie septentrionale.

Après l’État, davantage d’entreprises

La visite de Paul Kagame à Cotonou en avril 2023 a cherché à élargir cette coopération au champ économique. Les accords conclus ont notamment porté sur l’agriculture, le numérique, le tourisme, la coopération commerciale et industrielle et la promotion des investissements. L’Agence de promotion des investissements et des exportations du Bénin (APIEx) et le Rwanda Development Board ont depuis établi un cadre de coopération portant sur les investissements, les exportations et les relations d’affaires.

Agence

FRET FERROVIAIRE MINIER

Le Zimbabwe négocie 115 millions \$ chez Afreximbank

Le rebond du lithium et du chrome accroît les besoins logistiques du Zimbabwe, alors que le rail, longtemps délaissé, a perdu une grande partie de ses flux au profit du transport routier.

Le Zimbabwe veut renforcer les moyens de sa compagnie ferroviaire publique pour accompagner la reprise de son activité minière. Dans ce cadre, la National Railways of Zimbabwe (NRZ) négocie avec la Banque africaine d’import-export (Afreximbank) un financement de 115 millions USD destiné à acquérir 10 locomotives et 315 wagons, ainsi qu’à réparer certaines infrastructures. L’information a été donnée le jeudi 17 septembre par John Mangudya, directeur général de Mutapa Investments, le fonds souverain auquel la compagnie est désormais rattachée.

L’opération se profile après plusieurs années de sous-investissement qui ont fortement réduit les capacités de la NRZ. Son trafic de marchandises est passé de 12 millions de tonnes dans les années 1990 à 2 millions en 2025, après avoir atteint un record de 18 millions de tonnes en 1998. La dégradation du réseau et le manque de matériel roulant ont réduit les moyens de l’opérateur, alors que l’acti-

tivité minière génère de nouveaux besoins logistiques. Le lithium illustre cette situation. Alors que les producteurs développent leurs activités, la NRZ ne dispose plus des moyens dont elle bénéficiait à son apogée pour assurer leur acheminement. Une grande partie des minerais est encore transportée par route, jusqu’aux ports d’exportation.

Le lithium remet le rail sur les routes d’exportation

Le 21 juillet 2026, la NRZ a annoncé l’acheminement de concentré de lithium par rail jusqu’au port de Maputo, au Mozambique, avec des opérateurs privés. Le dispositif associe notamment Beitbridge Bulawayo Railway (BBR), filiale du sud-africain Grindrod, et l’entreprise logistique zimbabwéenne Silvergill.

Le parcours représente environ 1 000 km, dont 180 km entre Gwanda et Beitbridge sur le réseau de BBR, 300 km jusqu’à la frontière mozambicaine de Chicualacuala sur le réseau de la NRZ, puis 522 km jusqu’à Maputo sur la ligne du Limpopo. Cette liaison survient alors que le Zimbabwe est devenu le premier producteur africain de lithium. Le pays prévoit des exportations de 344 000

tonnes de sulfate de lithium en 2030, tandis que les entreprises chinoises ont investi environ 2 milliards USD dans le secteur depuis 2021. Le rail offre ainsi une alternative au transport routier pour accompagner les flux destinés aux marchés internationaux. La NRZ multiplie parallèlement les collaborations avec des entreprises privées pour remettre ses équipements en service. 3 locomotives et 100 wagons ont notamment été réhabilités dans le cadre d’un partenariat avec Zimasco, l’unité zimbabwéenne de ferrochrome de Sinosteel. Les 115 millions USD recherchés ne couvrent toutefois qu’une partie des besoins identifiés par la compagnie. John Mangudya estime à 600 millions USD les investissements nécessaires pour moderniser le matériel roulant et le réseau.

Le gouvernement veut également réorienter une partie du transport lourd vers le rail. Sa stratégie nationale de développement 2026-2030 prévoit la réhabilitation des infrastructures de la NRZ et des mesures imposant le transport ferroviaire pour certaines marchandises en vrac. Cette orientation doit aussi limiter la pression exercée par le trafic lourd sur le réseau routier.

R I.

ACEP CAMEROUN
Le bénéfice progresse de 6,3 % à 803,6 millions de FCFA en 2025

ACEP Cameroun a réalisé un bénéfice net de 803,6 millions de FCFA en 2025, contre 755,6 millions un an plus tôt, selon les données publiées par la Bourse des valeurs mobilières de l’Afrique centrale (BVMAC) dans son Bulletin officiel de la cote du 17 septembre 2026. Le résultat progresse ainsi de 6,3 %, soit près de 48 millions de FCFA supplémentaires.

Cette croissance est supérieure à celle du produit net financier de l’établissement, passé de 7,745 milliards à 7,970 milliards de FCFA sur la même période, soit une hausse de 2,9 %. Rapporté au produit net financier, le bénéfice représente 10,1 % en 2025, contre 9,8 % en 2024.

Il s’agit de la deuxième année consécutive de progression du résultat net. Après 905 millions de FCFA en 2022, le bénéfice avait reculé à 536,6 millions en 2023, avant de remonter à 755,6 millions en 2024. Malgré cette reprise, le résultat de 2025 reste inférieur de 11,2 % à celui de 2022.

Cette amélioration intervient alors qu’ACEP Cameroun poursuit l’amortissement de son emprunt obligataire « ACEP 7 % brut 2024-2027 ». L’établissement avait levé 5 milliards de FCFA sur le marché financier régional. L’emprunt, coté à la BVMAC depuis le 8 avril 2025, affiche encore un encours résiduel de 3 milliards de FCFA.

Selon l’échéancier publié par la BVMAC, ACEP doit rembourser 1 milliard de FCFA de capital le 30 décembre 2026, assorti de 105 millions de FCFA d’intérêts. Deux autres remboursements de 1 milliard de FCFA sont prévus les 30 juin et 30 décembre 2027, avec respectivement 70 millions et 35 millions de FCFA d’intérêts.

L’établissement doit ainsi encore verser 3,21 milliards de FCFA aux détenteurs de ses obligations d’ici à fin 2027, dont 3 milliards au titre du capital et 210 millions d’intérêts.

R I.

AFRIQUE DU SUD
Le port d’East London lance un appel d’offres pour construire un terminal GNL

Alors que Pretoria cherche à diversifier ses infrastructures énergétiques et à mieux répartir les fonctions entre ses ports, le Cap-Oriental entend aussi renforcer son rôle dans la chaîne gazière sud-africaine. Une telle évolution pourrait redessiner les équilibres entre les principales plateformes du pays.

L’Autorité portuaire nationale de Transnet (TNPA) a lancé une demande de propositions (DP) pour la réalisation d’un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) de petite à moyenne capacité au port d’East London, dans la province du Cap-Oriental. L’initiative vise à mobiliser des capitaux et des compétences privés pour développer cette infrastructure.

L’opérateur retenu devra concevoir, financer, développer, construire, exploiter et entretenir le terminal. Il sera engagé dans le cadre d’une concession de 25 ans, au terme de laquelle l’infrastructure devra être transférée à TNPA. Le projet s’inscrit dans une stratégie visant à faire du Cap-Oriental un pôle énergétique et industriel. En mai dernier, la TNPA avait déjà conclu un accord d’exploitation de 25 ans avec Ukwanda LNG pour le développement d’une installation terrestre de regazéification de GNL au port de Ngqura, également situé dans la province.

Synthèse R I.

POINT-MARCHÉS

La Fed amadoue les Bonds Vigilantes

Les places financières ont connu un bref répit cette semaine, avec le reflux du pétrole et des rendements obligataires, après la hausse de taux annoncée par la Fed mercredi soir. Cette accalmie n'aura pas duré, l'Europe terminant proche de ses plus bas de la semaine, les marchés actant que les banques centrales ont durci le ton. La persistance des tensions inflationnistes devrait limiter les prises de risques sur les actions.

Tops / Flops de la semaine

TOPS EUROPE

Kier Group +27,17 % : le groupe britannique d'infrastructures et de construction a publié des résultats annuels en hausse et relevé son dividende. Il vise, à moyen terme, une croissance à deux chiffres de son bénéfice par action. Deutsche Bank reste à l'achat. Redcare Pharmacy +16,33 % : l'agence allemande de santé numérique, gematik, a publié un projet de cadre technique permettant aux patients de s'identifier à distance via leur identité numérique de santé. Cette étape devrait faciliter la transmission des ordonnances électroniques aux pharmacies en ligne, un marché clé pour Redcare en Allemagne. Deutsche Bank, à l'achat, voit dans le repli récent du titre une opportunité. OVH Groupe +13,28 % : le spécialiste français du cloud a touché un plus haut de quatre ans après le relèvement de BNP Paribas à "surperformance", avec un objectif de cours porté de 7 à 22 euros. La banque estime que le marché sous-estime sa stratégie dans les processeurs graphiques : la rareté des capacités dédiées à l'IA lui permet d'augmenter nettement ses prix. Allegro.eu +10,8 % : la plateforme e-commerce polonaise a publié un deuxième trimestre record et relevé l'ensemble de ses objectifs 2026. L'international est le principal moteur, avec une activité qui double sur un an depuis le début du troisième trimestre. Exosens +10,68 % : le spécialiste français de la vision nocturne et de l'imagerie a nettement relevé ses objectifs 2026. Ses nouvelles capacités de production européennes montent en cadence plus vite que prévu, et la demande est forte dans les drones, la lutte anti-drones et l'instrumentation nucléaire. Plusieurs courtiers ont relevé leur objectif de cours. Man Group +10,56 % : le gérant alternatif britannique a profité du passage à l'achat d'UBS. Selon la banque, le cours n'intègre pas encore le rebond récent de ses fonds quantitatifs, qui devrait doper les commissions de performance et les rachats d'actions. Genmab +8,03 % : la biotech danoise a profité de conférences investisseurs où la direction a rappelé l'arrivée de trois résultats d'études de Phase III au quatrième trimestre, en hématologie et en oncologie. HC Wainwright a relevé ses estimations et reste à l'achat. Secteur de la défense : les valeurs européennes de la défense ont profité des tensions au Moyen-Orient, qui entretiennent les anticipations de hausse des budgets militaires. BAE Systems +6,69 % a en outre lancé une nouvelle gamme de systèmes de guerre électronique. Kongsberg, Saab, Indra Sistemas et Rheinmetall complètent le tableau.

FLOPS EUROPE

Bilfinger -24,82 % : le prestataire allemand de services industriels a lancé un avertissement sur résultats, cinq semaines seulement après avoir confirmé ses objectifs. La reprise attendue au second semestre ne s'est pas matérialisée, ses clients reportant leurs investissements sur fond de guerre au Moyen-Orient. Le groupe prévoit jusqu'à 1 500 suppressions de postes, et Oddo BHF a abaissé sa recommandation à "neutre". Glanbia -12,42 % : le spécialiste irlandais de la nutrition sportive a été pénalisé par la reprise de couverture de Bank of America à la vente. Le courtier redoute un marché de la protéine de lactosérum plus concurrentiel, où la hausse des prix pourrait commencer à peser sur la demande. Le titre reste en hausse de plus de 40% depuis janvier. Salvatore Ferragamo -11,36 % : le chausseur et maroquinier florentin a signé l'une des pires performances du luxe européen. Les analystes anticipent un troisième trimestre difficile, pénalisé par la volonté du groupe de limiter les rabais pendant les soldes, et Barclays reste à la

vente. Le secteur souffre d'une demande chinoise décevante et de la guerre en Iran, qui freine le tourisme au Moyen-Orient. Trustpilot -11,61 % : la plateforme d'avis en ligne a publié des résultats semestriels conformes aux attentes, mais sans relever ses objectifs. Le groupe a surtout révélé deux erreurs, l'une sur la taxe de vente américaine et l'autre sur la conformité de ses rachats d'actions, qui ont terni la publication. Le directeur général a acheté des titres après la baisse. Munters -11,74 % : le spécialiste suédois du traitement de l'air, notamment pour le refroidissement des centres de données, a avancé l'arrivée de son nouveau directeur général et remanié sa direction. Le titre a aussi pâti de la déclaration de positions vendeuses à découvert.

TOPS US

Schrödinger +52,58 % : la biotech spécialisée dans la simulation moléculaire a enchaîné les séances de hausse, portée par son nouveau modèle, qui consiste à créer des sociétés plutôt qu'à mener seule ses essais cliniques. Illustration : le lancement de Tectora Therapeutics, qui a levé 55 MUSD et auquel Schrödinger a apporté deux programmes en échange d'une participation et de redevances. Les volumes d'options ont atteint un record. Rum Group +23,99 % : l'ex-Rumble, qui héberge Truth Social, le réseau social de Donald Trump, s'est envolé après que The Information a identifié Anthropic comme le client de son contrat de calcul de 13,7 MdsUSD sur six ans. Le projet reste toutefois à financer : le centre de données de Géorgie qui doit accueillir les capacités est encore en construction. Forgent Power Solutions +23,95 % : le fabricant américain d'équipements de distribution électrique a publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes, avec un chiffre d'affaires quasiment doublé et des prises de commandes records. Ses prévisions pour l'exercice 2027 dépassent d'environ 20% le consensus. Openheimer reste à l'achat. Secteur de la cybersécurité : les valeurs de la cybersécurité ont été portées par les inquiétudes croissantes sur les risques liés à l'IA, relancées par le patron d'Anthropic. Zscaler +19,92 % est devenu la valeur préférée de Bernstein dans le secteur. CrowdStrike a touché un plus haut annuel après avoir dévoilé de nouveaux outils d'IA lors de sa conférence annuelle. Rubrik a lancé une solution donnant aux agents d'IA un accès sécurisé aux données des entreprises, et SailPoint a multiplié les partenariats.

FLOPS US

Enova International -21,82 % : le spécialiste américain du crédit en ligne a renoncé à racheter Grasshopper Bancorp et à devenir une banque. Le marché y voyait un levier majeur, grâce à l'accès aux dépôts, une source de financement moins coûteuse. La confirmation des objectifs annuels n'a pas suffi à rassurer. JB Hunt -13,39 % : le transporteur routier a averti que ses bénéfices devraient reculer de 5 à 10% au troisième trimestre par rapport au deuxième. En cause, la hausse des coûts de recrutement et le niveau record du diesel. Le titre avait presque doublé en un an. Corning -9,78 % : le spécialiste du verre technique et de la fibre optique a mis en place un programme d'émission d'actions pouvant atteindre 2 MdsUSD. Mizuho y voit un filet de sécurité pour financer son plan de croissance à l'horizon 2030, très gourmand en investissements, mais a abaissé son objectif de cours.

Matières premières

Le pétrole démarre fort mais finit mal. Le pétrole a beaucoup bougé cette semaine, sous l'effet des nouvelles en provenance du Moyen-Orient. Le Brent a cédé 2% à 104 USD/bbl, mais il a eu tendance à se reprendre

vendredi, après des informations évoquant des restrictions à l'export à venir aux Etats-Unis et en Arabie Saoudite. Donald Trump a évoqué une "décision majeure" sur une éventuelle intensification des opérations contre Téhéran, et une réunion avec les pays du Golfe est attendue la semaine prochaine à New York. La Chine a par ailleurs demandé en privé à l'Iran de contribuer à contenir les Houthis, après que Riyad a sollicité Pékin suite aux avancées du groupe le long de la mer Rouge et du détroit de Bab el-Mandeb.

Zonebourse

La question du diesel a néanmoins cristallisé une partie des tensions inflationnistes. La flambée des prix de ce carburant s'est imposée comme un sujet de préoccupation directe pour l'administration américaine, qui cherche à forcer Moscou et Kiev à cesser de frapper leurs infrastructures énergétiques réciproques. L'or et l'argent ont profité à plein du repli du dollar et de la prudence ambiante. L'once d'or a progressé de 1,4% à 4 346 USD/oz.

Macroéconomie

Macro : Sans surprise, la Fed a relevé cette semaine ses taux de 25 points de base. Une première depuis 2023. Mais ce n'est que le début d'une phase de resserrement monétaire. Les commentateurs de Kevin Warsh, indiquant que la Fed avait "enlevé une dose d'accommodation", signalent au marché que la Réserve fédérale a encore du travail. Les investisseurs attendent désormais trois hausses de taux supplémentaires d'ici fin 2027. Toutefois, cette hausse de taux a plutôt été bien accueillie par les marchés. En effet, l'intervention de la Fed semble avoir mis un coup d'arrêt à l'envolée des taux longs, sujet d'inquiétude principal des dernières semaines. La Banque du Japon, de son côté, a relevé ce vendredi son taux direc-

teur à 1,25%, son plus haut niveau depuis 31 ans. La Banque du Japon cherche surtout à lutter contre la faiblesse structurelle du yen, qui elle-même renchérit le coût des importations et donc alimente l'inflation. Crypto : Le bitcoin (BTC) progresse de 1,59% depuis lundi, et se retrouve autour des 78 000 USD. Pourtant, ce n'était pas gagné. En début de semaine, le Sénat américain a bloqué le CLARITY Act, une loi majeure censée clarifier les règles du marché crypto et les rôles de la SEC et de la CFTC. Le texte a obtenu 50 voix contre 49, mais il en fallait 60 pour poursuivre son examen. Les désaccords portent notamment sur les conflits d'intérêts politiques, les stablecoins et la DeFi. À l'annonce du blocage, le BTC a perdu plus de 3%, tandis que Coinbase et Circle ont chuté de plus de 10%. Mais ces valeurs, et notamment le bitcoin, ont rebondi en fin de semaine, signe que les crypto-investisseurs restent optimistes pour la suite. Du côté des autres cryptos, même tendance : l'ether (ETH) est en hausse de 1% sur la semaine, à 2 500 USD, Solana (SOL) bondit de 6,5%, à 105 USD, tandis que le Binance Coin (BNB) progresse de 4,19%, à 750 USD. La banque centrale américaine a fait le job en relevant ses taux, pour envoyer un signal face à la hausse des prix. En revanche, elle ne peut pas faire grand-chose contre les fluctuations pétrolières liées aux tensions géopolitiques. Les rumeurs de restrictions concernant le diesel et l'approvisionnement de l'Europe par l'Arabie Saoudite n'arrangent rien. Après la vague de banques centrales, les données d'activité vont reprendre leur place dans l'agenda. Les indicateurs PMI Flash de septembre seront communiqués mercredi. La principale statistique américaine, les commandes de biens durables d'août, est attendue vendredi. Le calendrier de résultats des sociétés est clairsemé mais contient quelques valeurs moyennes

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 17 Septembre 2026
Valeur : 21 Septembre 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.6381	133.6531
1	EUR	EURO		154.1515	154.1956
1	GBP	POUND STERLING		179.8145	179.8830
100	JPY	JAPANESE YEN		86.0571	86.0779
1	CNY	CHINESE YUAN		19.9237	19.9280
1	CHF	SWISS FRANC		163.2121	163.2903
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.8666	95.8980
1	DKK	DANISH KRONE		20.6209	20.6264
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.6431	13.6459
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		14.2875	14.2905
1	AED	UAE DIRHAM		36.3829	36.3880
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5780	35.5839
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.1615	435.3521
1	TND	TUNISIAN DINAR		45.4204	45.8769
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1056	14.1072
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.9813	21.0886
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3360	3.3463
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		182.9440	182.9440

CHINE

Plus de 32.000 exposants attendus pour la 140e Foire de Canton

La 140e édition de la Foire d'importation et d'exportation de Chine, également connue sous le nom de Foire de Canton, se tiendra en trois phases du 15 octobre au 4 novembre à Guangzhou, dans la province chinoise du Guangdong (sud), avec plus de 32.000 entreprises qui devraient y participer, a annoncé vendredi le ministère du Commerce.

Au cours des sept dernières décennies, la Foire de Canton est devenue la plus grande et la plus ancienne foire commerciale internationale de Chine, avec la plus vaste gamme de produits, le plus grand nombre d'acheteurs et le volume de transactions le plus élevé, a déclaré Zhang Li, ministre assistant du Commerce, lors d'une conférence de presse. Le commerce des marchandises de la Chine a augmenté de 17,6% en glissement annuel pour atteindre 34.800 milliards de yuans (environ 5.150 milliards de dollars) au cours des huit premiers mois de 2026, les exportations ayant progressé de 14,6% et les importations de 22%. M. Zhang a indiqué que le commerce extérieur chinois a fait preuve cette année d'une dynamique d'innovation renforcée et d'une amélioration structurelle continue, des tendances également reflétées à la Foire de Canton. Parmi les exposants, plus de 11.000 sont des entreprises de haute qualité, notamment celles qui utilisent des technologies spécialisées et sophistiquées pour produire des produits novateurs et uniques, et celles qui occupent des positions de premier plan dans des segments de fabrication spécifiques, a précisé le responsable. Près de 64% des exposants utilisent de nouvelles technologies telles que l'internet industriel et l'intelligence artificielle (IA), tandis que les produits nouveaux et verts représenteront respectivement 23,2% et 26% des articles exposés, ces deux proportions atteignant des niveaux records. Cette année, la foire renforcera davantage

ses opérations numériques et intelligentes en intégrant des technologies telles que l'IA et les mégadonnées tout au long du processus d'exposition, a indiqué M. Zhang. Elle introduira pour la première fois 22 scénarios d'application intelligents et 16 applications d'IA, et sera la première dans l'industrie chinoise des expositions à proposer une navigation au niveau des stands dans l'ensemble du site et des affichages en réalité augmentée des informations sur les stands. Les entreprises de commerce extérieur s'orientent de plus en plus vers la mise en place de systèmes d'affaires et l'amélioration des services, délaissant la simple obtention de commandes et la vente de produits. Cette année, la foire couvrira pour la première fois dix catégories de services aux producteurs dans sa section dédiée aux services commerciaux, et 36,5% des exposants ont adopté un modèle "produit et service", a révélé M. Zhang. Plus de 210.000 acheteurs étrangers se sont déjà préinscrits pour la foire de cette année, et d'autres devraient s'inscrire à l'approche de la date d'ouverture. Cette année marque le 70e anniversaire de la Foire de Canton, qui est passée de 9.600 mètres carrés d'espace d'exposition et 1.200 acheteurs lors de sa première édition à 1,55 million de mètres carrés et environ 310.000 acheteurs aujourd'hui. L'évolution de la composition des produits présentés à la foire reflète celle de la structure industrielle chinoise. Les produits agricoles et spécialisés, l'artisanat,

les textiles et les biens industriels légers y occupaient une place prépondérante lors des premières éditions, avant que les produits mécaniques et électriques ne deviennent, pour la première fois lors de la 86e édition en 1999, la principale catégorie de produits de la foire. Aujourd'hui, la foire présente des produits allant de l'électronique grand public aux nouveaux produits de stockage d'énergie, en passant par les produits d'intelligence incarnée et les équipements médicaux intelligents, de nombreux produits de pointe fabriqués en Chine y font leurs débuts. La Foire de Canton a également servi de plateforme aux entreprises chinoises de commerce extérieur pour pénétrer et se développer sur les marchés internationaux. De 1965 à 1979, les exportations annuelles générées par la foire représentaient plus de 30% des exportations totales de la Chine, dépassant même les 50% certaines années, a déclaré le responsable. Aujourd'hui, les entreprises participantes représentent environ 5% des entreprises chinoises de commerce extérieur, mais contribuent à hauteur de 16% aux exportations générales du pays, selon M. Zhang. Au-delà de l'obtention de commandes, la foire rassemble également la dernière demande du marché mondial, les préférences des consommateurs, les tendances du secteur, les normes de produits et les scénarios d'application, a-t-il ajouté.

R. I.

ESPAGNE

Alerte sur une nouvelle tentative de migration clandestine du Maroc vers Ceuta

L'ambassade d'Espagne à Rabat a informé le gouvernement de son pays de la circulation de messages sur les réseaux sociaux appelant à une nouvelle tentative d'entrée collective clandestine dans la ville de Ceuta, mercredi prochain, date de la tenue des élections législatives au Maroc, rapporte un média espagnol. Le quotidien "El Confidencial", citant des sources de la présidence du gouvernement espagnol, a indiqué que le service intérieur de l'ambassade avait repéré des publications incitant des citoyens marocains à franchir la frontière vers Ceuta, en profitant, selon le contenu de ces messages, d'un éventuel "accaparement" des forces de sécurité marocaines par la sécurisation des élections. Selon la même source, le gouvernement espagnol a été informé de ces éléments jeudi, certaines publications présentant le jour du scrutin comme une "occasion exceptionnelle" de tenter de contourner les

mesures de sécurité renforcées par les autorités marocaines depuis la vague d'entrées collectives enregistrée à Ceuta les 30 et 31 juillet dernier. Selon les rapports, certaines des invitations diffusées concernent à la fois Ceuta et Melilla, mais la majorité d'entre elles se concentrent sur Ceuta. Le service intérieur de l'ambassade a également mis en garde contre une possible augmentation du volume de ces publications à l'approche du 23 septembre. Ces informations interviennent après la diffusion, sur les réseaux sociaux, de précédents appels similaires, notamment des publications appelant, au mois d'août, à une nouvelle tentative de franchissement de la frontière vers Ceuta. Le gouvernement espagnol avait publié récemment 40 documents, rapports et correspondances relatifs à l'invasion inédite de Ceuta fin juillet dernier, émanant notamment du Centre national de renseignement (CNI), de la Garde civile, de

la Police nationale et du Centre de renseignement des forces armées (CIFAS). Ces documents retracent la chronologie des informations disponibles avant l'afflux massif de migrants les 30 et 31 juillet derniers, au cours duquel plus de 70.000 personnes auraient tenté de rejoindre Ceuta. Selon un document du CNI, les services espagnols avaient alerté, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains DGST et DGED sur des appels à une traversée vers Ceuta par voie terrestre et maritime le lendemain. Dans les premières heures du 30 juillet, les services espagnols ont constaté que les autorités marocaines n'avaient pas pris de mesures pour contenir la situation, alors que des centaines de personnes avaient déjà tenté de rejoindre Ceuta à la nage durant la nuit précédente.

APS

FRANCE/BUDGET L'abattement fiscal des retraités devrait être limité à 3000 euros

Le gouvernement avait déjà évoqué sa volonté de mettre les retraités à contribution, mais ne supprimerait pas totalement cet abattement. Une désindexation partielle des pensions se profile également. Le gouvernement a affiné ses pistes d'économies budgétaires portant sur les retraités, prévoyant d'abaisser à 3000 euros le plafond de l'abattement fiscal dont ils bénéficient tout en gelant ou sous-indexant certaines pensions, selon une source au sein de l'exécutif. Les retraités peuvent aujourd'hui déduire 10% de leurs revenus annuels du montant imposable, dans la limite de 4439 euros. Un abaissement à 3000 euros de cette limite permettrait de rapporter 1,4 milliard d'euros de recettes fiscales supplémentaires, selon cette source, qui rappelle que le «sujet» de l'effort à demander aux retraités est «tellement dur électoralement». Le gouvernement se base sur une mesure identique déjà votée par le Sénat à l'automne 2025, lors des précédents débats budgétaires, avant d'être mise de côté dans la suite des discussions. En dévoilant les grandes lignes de son projet de budget dans Le Figaro jeudi 17 septembre, le premier ministre Sébastien Lecornu avait indiqué que l'effort porté par les retraités «sera inférieur aux 6 milliards d'euros» initialement évoqués par le ministre des Comptes publics, et il a assuré que «les petites retraites seront protégées». Pour néanmoins faire contribuer les retraités aux 54 milliards d'efforts budgétaires escomptés dans le budget 2027, le gouvernement réfléchit à coupler le plafonnement de l'abattement fiscal avec un gel ou une sous-indexation des pensions de retraite de base, selon la source au sein de l'exécutif, avec des seuils qui seraient fixés «par décret». Citant samedi l'avant-projet de loi de financement de la Sécurité sociale, Le Monde indique que la sous-indexation (donc une augmentation des pensions moins forte que l'inflation) concernerait les retraités percevant entre 1260 euros et 2034 euros, quand ceux percevant davantage verraient le montant de leur retraite de base gelée. Ceux touchant moins de 1260 euros «verraient leur pension de base progresser au même rythme que l'inflation», selon le journal. Normalement, les pensions de base augmentent chaque année en suivant l'inflation. Elles ont ainsi été revalorisées d'environ 15% entre 2022 et 2026.

Agence

L'essor de l'IA produirait assez de déchets électroniques pour faire 6 fois le tour de la Terre

Selon Basel Action Network (BAN), l'infrastructure de l'IA pourrait produire entre 395 et 617 millions de tonnes de déchets électroniques entre 2025 et 2050. Remplis de ces déchets, 20 millions de conteneurs maritimes alignés bout à bout feraient six fois le tour de la Terre.

Lorsqu'on parle de l'empreinte de l'IA et ses effets sur l'environnement, on pense aux dépenses en électricité, en rejet de carbone et utilisation de l'eau. On vous avait établi la facture environnementale des centres de données, chiffrée par l'Autorité de la concurrence. Mais on parle moins du sort du matériel hors d'usage, qui a été largement négligé, selon le Basel Action Network, le BAN. Dans son rapport, l'organisation a refait les calculs à partir de l'ensemble des équipements, alors que les projections académiques les plus citées portaient sur les seuls serveurs et GPU, soit 13 % du poids total d'un centre de données.

7 000 tonnes de matériel pour un site de 100 MW

Le BAN est une organisation à but non lucratif engagée contre le transfert de déchets dangereux des pays développés vers les pays en développement. D'après ce rapport, elle est partie des intentions de construction que l'industrie a déclarées, puis a calculé ce que cette expansion laisserait derrière elle. Ce volume remplirait entre 15 et 23 millions de conteneurs maritimes, dont 20 millions alignés bout à bout formeraient une ligne d'environ 244 000 km. Pour la seule année 2030, l'organisation évalue à 8,6 à 13,1 millions de tonnes le matériel d'IA mis au rebut, alors que les projections académiques les plus citées sont 40 à 60 fois inférieures. Pour un site de calcul d'IA de référence de

100 MW, le BAN estime à 7 000 tonnes le matériel à mettre au rebut, réparti en cinq catégories, le réseau, la distribution électrique, l'alimentation de secours, les serveurs avec leurs accélérateurs et le refroidissement. Dans cette masse, le refroidissement pèse 35 % et la distribution électrique 34 %, contre 13 % pour les serveurs et les accélérateurs.

Quand un site remplace des baies de 5 à 15 kW par des baies de 50 à 140 kW, adaptées aux charges de travail de l'IA, il faut alors remplacer entièrement une grande partie de l'infrastructure électrique, indique le BAN. Or les câbles et les barres omnibus d'une seule installation de 100 MW contiennent à eux seuls environ 2 700 tonnes de cuivre.

Des GPU remplacés tous les deux à trois ans

Le BAN suppose que les propriétaires remplacent leurs GPU et leurs autres accélérateurs tous les deux à trois ans, contre cinq à sept ans pour les serveurs classiques. Il part aussi du principe qu'ils changent l'intégralité de leurs serveurs à chaque génération de GPU Nvidia. L'organisation trouve cette hypothèse plausible, car les constructeurs des hyperscalers livrent en général des systèmes complets et préconfigurés. Pour le réseau, la durée retenue est de trois à quatre ans. Elle est de cinq ans pour l'alimentation de secours et le refroidissement, et de huit ans pour la distribution électrique. Toutefois, Google et Microsoft ont publié des travaux selon lesquels leurs serveurs



pourraient durer cinq à six ans, reconnaît le BAN. Un marché de l'occasion pourrait aussi prolonger l'usage de certains équipements, dans les pays en développement et les centres de données de moindre niveau. En revanche, les États qui exigent le stockage local des données obligent les entreprises à dupliquer leurs infrastructures, et tout site converti au refroidissement liquide doit changer ses serveurs, ajoute l'organisation. Ni les géants du cloud, ni les autorités publiques, nationales ou internationales, n'ont publié de plan de gestion de ces déchets à l'échelle prévue. Les infrastructures actuelles ne suffisent d'ailleurs pas à traiter en toute sécurité les volumes d'aujourd'hui, précise le BAN. « Si les entre-

prises et les gouvernements ne commencent pas à se préparer à ce nouveau tsunami de déchets, le développement actuel de l'IA pourrait engendrer une crise des déchets toxiques encore plus catastrophique que celle que nous connaissons déjà », a averti Jim Puckett, fondateur et directeur de la stratégie du BAN, cité par The Register. Ce rapport est le premier d'une série de quatre. Le deuxième volet examinera comment le réemploi et la remise à neuf pourraient réduire les volumes, alors que le troisième abordera la toxicité potentielle de ces déchets, notamment la contamination par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Un quatrième étudiera les moyens d'atténuer ces risques.

Greensand, l'immense site de stockage de CO2 mis en service au Danemark

Le stockage de CO2 devient une réalité en Europe. Le tout premier site à grande échelle européen vient en effet d'être inauguré. Enterrer le CO2, c'est une des options sur la table depuis de nombreuses années pour réduire les émissions de ce gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique. Mais cette technologie coûte cher, et est encore assez peu appliquée. En Europe, on voit finalement un premier site d'ampleur commencer à fonctionner pour capturer le dioxyde de carbone. C'est une première qui a eu lieu ce vendredi 18 septembre du côté du

Danemark. Le projet d'enfouissement de CO2 Greensand vient d'y être inauguré, avec l'installation qui a commencé à enterrer le gaz à effet de serre sous une ancienne plateforme pétrolière de la mer de Nord. Un projet piloté par le géant de la chimie et des hydrocarbures Ineos, qui « prouve que le stockage du carbone est une réalité concrète », selon les mots du commissaire européen à l'énergie, Dan Jorgensen. La capture de CO2 est notamment intéressante pour les secteurs d'activité difficiles à décarboner, à l'image de l'industrie cimentière. « Aujourd'hui, Greensand met en



service le premier site de stockage de CO2 à grande échelle de l'UE [...]. Il offre une base sur laquelle les futurs projets de captage du carbone à travers l'Europe peuvent désormais s'appuyer » a de son côté déclaré dans un communiqué le directeur général d'Ineos, David Bucknall. Le site Greensand va, dans un premier temps, être en capacité de stocker 400 000 tonnes de CO2 par an - une capacité qui montera ensuite d'ici 2030 à 4 à 8 millions de tonnes de CO2 stockés annuellement. Ce dioxyde de carbone proviendra en majorité des centrales de biométhane du royaume danois.

Un lien piégé peut forcer WordPress à installer un thème puis exécuter du code

Il suffit qu'un administrateur WordPress connecté ouvre un lien piégé pour que s'installe un thème du répertoire officiel choisi par l'attaquant. Si ce thème est mal protégé, l'attaquant peut ensuite exécuter du code sur le serveur. L'équipe WordPress a corrigé cette faille Click2Shell dans la version 7.1.1, publiée le 17 septembre. Souvenez-vous, cet été, un attaquant pouvait exécuter du code à distance sur WordPress en toute autonomie, grâce à deux failles du cœur du CMS et à des exploits publics. Cette fois, il a besoin de l'aide à son insu d'un administrateur connecté qui ouvre son lien piégé. Paulos Yibelo, chercheur de l'entreprise de sécurité pwn.ai, a signalé ce défaut à WordPress le 22 août, et le détail technique est public depuis le 18 septembre. D'après The Hacker News, la faille remonte à WordPress 6.0. Le média ne relève aucun signe d'attaque réelle et précise que WordPress prévoit d'ajouter un identifiant CVE. L'attaquant construit une adresse de la page

/wp-admin/theme-install.php et remplit le paramètre theme avec des caractères spéciaux. WordPress.org ramène cette valeur à l'identifiant d'un thème officiel. Dans la démonstration de pwn.ai, ce thème était twentytwenty. Le navigateur de l'administrateur, en revanche, reprend le texte brut de l'adresse, sans échappement, dans un sélecteur jQuery chargé de retrouver un élément de la page. En ajoutant ces caractères, l'attaquant détourne le sélecteur vers le vrai bouton Installer. Selon pwn.ai, le JavaScript de WordPress clique alors tout seul sur ce bouton et fournit le jeton de sécurité de l'installation au nom de l'attaquant, si bien qu'aucun jeton anti-CSRF n'a besoin d'être volé. Le thème choisi est ensuite téléchargé puis installé. Il est inactif, et l'apparence visible du site n'est pas modifiée. La victime doit être un administrateur authentifié, et il a suffi à pwn.ai d'un seul clic sur l'adresse piégée pour déclencher l'installation. D'après The Hacker News, l'attaquant ne peut installer par ce défaut que des thèmes du ré-

pertoire officiel WordPress.org, jamais une archive de son choix. Pour pwn.ai, WordPress charge le PHP d'un thème pendant un aperçu dans le Customizer, même quand un autre thème est actif. Les chercheurs ont donc installé de force Mobile Repair Zone 2.5.4, un thème du répertoire officiel à l'époque, puis lancé un aperçu de ce thème. Pour cet aperçu, ils ont utilisé l'adresse /wp-admin/admin-ajax.php avec les paramètres wp_customize=on et customize_theme. Le code de Mobile Repair Zone enregistrait un gestionnaire AJAX dépourvu de jeton de sécurité et de contrôle des droits. L'attaquant lui envoie l'adresse d'un plugin malveillant en POST. Dès lors, le serveur télécharge ce plugin, charge son point d'entrée et exécute le code PHP de l'attaquant sous le compte du serveur. Sur l'échelle CVSS 3.1, pwn.ai a noté 7,1 l'installation forcée seule, mais 9,6 la chaîne complète jusqu'à l'exécution de code. Le 1er septembre, pwn.ai a fourni à WordPress la

chaîne complète avec sa preuve, et WordPress lui a versé la prime maximale de son programme de bug bounty. L'équipe WordPress a corrigé le sélecteur dans le changeset 63664, en échappant la valeur de l'adresse et en limitant la recherche au bouton d'installation légitime. Dans les notes de version de WordPress 7.1.1, publiées avant-hier, l'équipe annonce 11 failles de sécurité corrigées, dont le cas où « des URL spécialement conçues peuvent installer et prévisualiser automatiquement un thème inactif ». Paulos Yibelo, de pwn.ai, est crédité pour cette découverte. L'équipe a rétroporté les correctifs vers toutes les branches admissibles, jusqu'à la 4.7 pour le moment. Si vous êtes admin et avez activé les mises à jour automatiques en arrière-plan, vous recevrez la version 7.1.1 sans intervention. Sinon, vous pouvez l'installer depuis votre tableau de bord. Quant à Mobile Repair Zone, pwn.ai ne précise pas si le thème a été corrigé ou retiré du répertoire.

bientôt une Peugeot 308 de 300 ch au catalogue ?

Opel et Peugeot préparent le terrain pour dynamiser leurs compactes électriques grâce au moteur M4 de 280 ch conçu par Nidec-PSA eMotors. Lors du Mondial de l'Auto à Paris, la marque au Blitz dévoilera une Astra GSE Line 100 % électrique de 280 ch au style affûté, annonçant la refonte de sa gamme prévue pour 2027. Ce bloc puissant, déjà présent sur les Corsa GSE ou Alfa Romeo Junior Veloce, ouvre grand la porte à une Peugeot E-308 survoltée. Le Lion pourrait surpasser cette déclinaison pour proposer une véritable E-308 GTI culminant à 300 ch.



sportives n'adoptent pas le même label. GSE pour la berline polyvalente du segment B et GSE Line pour la berline compacte du segment C.

Une Peugeot E-308 de 280 ch ?

Mais au-delà d'une variante plus puissante de l'Opel Astra qui vraisemblablement restera confidentielle sur le marché français, cela ouvre en grand la porte pour une Peugeot 308 forte elle aussi de 280 ch. Et pour les mêmes raisons marketing que dans la gamme du Blitz, elle ne pourra pas se nommer Peugeot E-308 GTI si elle conservait un moteur électrique identique à celui de sa petite soeur E-208 GTI. Cette berline compacte du lion sur prise s'appellera t-elle Peugeot E-308 GT Line pas sûr ? Rappelons que l'articulation de la gamme Peugeot repose actuellement sur les versions Style, Edition, Allure, GT et GT Exclusive. Ajouter une variante GT Line pourrait être confusante.

Tous les ingrédients sont réunis pour une E-308 GTI

Les lois du marketing sont parfois impénétrables ! Au Mondial de l'Auto, à Paris, cet automne, Opel présentera une Astra GSE Line 100% électrique forte de 280 ch. La berline compacte branchée de la marque au Blitz haussera donc le ton car pour l'instant, la variante sur prise la plus affûtée dispose de 156 ch. Elle profitera de l'occasion pour adopter un bouclier avant au design plus expressif à l'instar des jantes et d'une ambiance à bord du même acabit.

Car sous le capot, l'Astra GSE Line héritera de la machine électrique connue en interne sous le code M4 conçu par la

coentreprise Nidec-PSA eMotors de sa petite soeur l'Opel Corsa GSE « tout court ». Un électromoteur largement répandu dans le groupe Stellantis sur le segment B, celui des berlines Lancia Ypsilon HF et Peugeot E-208 GTI, jumelles techniques de l'Opel Corsa GSE précitée. Un bloc moteur puissant également employé par les SUV Alfa Romeo Junior Elettrica Veloce et l'Abarth 600e.

Quand Opel refait ses gammes

Par ailleurs à partir du printemps 2027, la finition GS de la gamme Opel de-

viendra GSE Line et à ce titre, l'Astra GSE Line sera déclinée en versions thermiques, micro hybrides, PHEV et comme annoncé plus haut en 100% électrique de 280 ch. Est-ce qu'il y aura une Opel Astra GSE Line diesel de 130 ch, pour l'instant la marque ne l'indique pas, il est déjà suffisamment difficile de s'y retrouver dans la gamme... En outre, il n'y aura pas d'Opel Astra GSE "tout court" avec plus de 280 ch sous le capot, ce n'est pas prévu dans le plan produit nous a-t-on indiqué chez Opel. Dès lors, il est logique qu'avec le même moteur et surtout le même niveau de puissance, les Corsa et Astra

En outre, Alain Favey le grand patron de Peugeot a l'idée de promouvoir une véritable gamme GTI. Un label plus que légitime dont les fans sont très nombreux. Dès lors, sachant que la machine électrique eMotors M4 est en mesure de délivrer des puissances comprises entre 286 et 325 ch, une Peugeot E-308 GTI forte de 300 ch symboliques serait une candidate nettement plus pertinente qu'une E-308 GT « quelque chose » n'apportant finalement rien de mieux que sa petite soeur E-208 GTI.

Utilitaires : Stellantis lance une finition Smart, pas bas de gamme !

Stellantis a dévoilé la nouvelle finition disponible sur les petits utilitaires du groupe. Définie comme "Smart", elle se veut spécifiquement adaptée aux personnes qui travaillent seules dans leur camionnette. Une nouvelle batterie de traction apparaît aussi au catalogue. Tout est question de vocabulaire, visiblement. Si trois niveaux de finition sont accessibles sur les utilitaires clonés que sont les Fiat Doblo, Peugeot Partner, Opel Combo et Citroën Berlingo, il ne faut pas pour autant en conclure qu'il y a un niveau haut, un niveau intermédiaire et enfin un niveau bas. Le "bas de gamme" n'existe plus dans la bouche des dirigeants de Stellantis Pro One rencontrés sur le stand du salon de l'utilitaire d'Hanovre (Allemagne) : il est désormais question d'une finition "Smart" ! L'appellation n'a cependant rien de commercial. Les clients qui voudront en profiter devront faire leur choix entre un Citroën Berlingo Van First,

un Fiat Doblo Easypro, un Opel Combo Start ou un Peugeot Partner Active. Un bel emballage qui repose toutefois sur du concret : le groupe entend proposer des solutions spécifiques à ses clients qui travaillent seuls et en ville la plupart du temps. Pour ce faire, l'idée consiste à cesser de disposer d'une place passager permanente. Exit le siège ? Pas exactement. Il en existe toujours un, mais celui-ci voit son assise se rabattre, ce qui permet de gagner 0,5m3 de surface utile dans le véhicule. Un volume additionnel appréciable, mais là n'est pas l'essentiel.

Option bureau et salle à manger

Le groupe Stellantis entend surtout proposer une nouvelle planche de bord propre à ce bas de gamme qui n'est pas un. Les plastiques durs et luisants témoignent bel et bien d'une réduction des coûts, mais aussi d'une robustesse accrue. Stellantis



en a profité pour supprimer l'airbag passager afin de proposer en option (300€) la mise en place d'une "modu-table". Cette grande pièce de plastique multifonction vient ainsi recouvrir l'essentiel de ce qui était encore hier la place passager. Elle dispose de rangements et d'une tablette qui peut se tirer vers le conducteur. L'idée est de réunir deux fonctions

avec cette table modulable : bureau (elle est assez large pour signer des papiers, faire reposer un PC, etc) ou table à manger pour les repas du midi pris sur le pouce. D'autres aménagements nettement moins novateurs, comme une console centrale amovible, font aussi leur apparition. Afin de balayer toute appréhension, Stellantis rappelle que le véhicule est bel et bien homologué sans air-

bag passager, celui-ci n'ayant rien d'obligatoire. Afin d'éviter que la tête d'un éventuel passager ne vienne buter sur le tableau de bord lors d'un choc, le siège a été équipé de deux prétensionneurs de ceinture, selon les responsables du véhicule utilitaire de Stellantis. Pour cette ligne de produits "Smart", Stellantis commercialise aussi une nouvelle batterie de traction moins performante. Les livreurs du dernier kilomètre sont clairement en ligne de mire ! Doté d'une puissance de 42 kWh, ce nouveau accumulateur autorise 265 km d'autonomie selon le cycle WLTP. L'autre batterie de 50 kWh (et 337 km d'autonomie) demeure au catalogue. Des moteurs thermiques à essence ou à gazole peuvent bien sûr être associés aux utilitaires dotés de la nouvelle finition. Une motorisation hybride devrait aussi faire son apparition plus tard, en 2027. Les prix n'ont toujours pas été dévoilés pour le moment.

Mots fléchés

Investissements		Séparèrent		Avril républicain		Chien d'arrêt		Prénom germanique		Danses		Grand-mère de Jésus	
Répartition										Département français		Fût changée en génisse	
										Annale			
Ovations		Autorité à la télé		Argon		On le dit têtu		Point faible d'Achille					
												Équerre	
Physostigmine								Vigueurs	Précis				Évêché normand
Prénom arabe									Projection				
				Vives									
Petit de l'âne		Grande école Organe d'un sens				Atome	Glace anglaise				Docteur de la loi musulmane	Economise	
				Insecte odonoptère									
				Foetus									
Au dessus du cou					Liquide		Pièces						
Lettre grecque							Code d'ouverture						
			Mystifie					Ouvertes					Possessif
			Contraire à l'oïl					Pantois					
Opus	Envoya la balle par dessus					Auteur de 'au nom de la rose'				Céréale africaine			
	Imposant									Petit socle			
		Vignoble				Longue robe							
		Dedans											
Note de musique			Barbare		Groupe de Joeystair et Kool Shen	Riche					Trou normand		
Friandise											Commerçants		
						Encaissées		Aride				Très grandes	
								Fixant					
Oublié		Vu à demi								Service de police		Ruban étroit	
				Devant un avocat			Imaginaire						
				Démonstratif			Durée						
Désir		Technétium			Abri rudimentaire					Mois			
		Certain								Francium			
					Avec les autres				Subtils				
					Changement de voix				Nombre de coups à faire sur un trou donné				
Théologien hollandais							Rudesse						
Rectal							Cité légendaire						
				Fabriquia						Réseau ferré			
Modéré						Angoissé							

AFLOU ET LAGHOUAT :

Production de plus de 12 milles quintaux de pommes

La production de pommes, cueillies à ce jour dans les wilayas d'Alfou et Laghouat, au titre de la saison agricole 2025-2026, a atteint 12.286 quintaux, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA) de Laghouat. La chef de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, Belhadj Fatma-Zohra, a indiqué à l'APS que les opérations de collecte ont atteint leur phase finale, sachant que la surface récoltée a atteint 455 hectares sur les 576 ha cultivés.



ACCIDENTS DE LA ROUTE
5 morts et 201 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 220 interventions ayant permis de sauver 142 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 73 autres et d'évacuer 5 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade d'un enfant (10 ans) dans une plage (hors des heures de surveillance) dans la wilaya d'Oran. S'agissant des dernières précipitations, le bilan de la Protection civile fait état du repêchage d'un corps sans vie d'une personne qui était à bord d'un tracteur agricole à Tébessa, suite au glissement de la chaussée ayant entraîné le renversement de l'engin. Les secours de la Protection civile sont également intervenus dans les wilayas de Tébessa, Sidi-Bel-Abbès, Khenchela, Tébessa et Naâma où ils ont procédé à des opérations de d'épuisement des eaux pluviales et le déchargement des véhicules. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies dans les wilayas de Bouira, Tipaza, Oran et Ouargla, ajoute la même source, relevant qu'un enfant (3 ans) est décédé dans l'incendie qui s'est déclaré dans une maison à Ouargla. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 4 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

APS

DÉCÈS DE L'ARTISTE SID AHMED AGOUMI
Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'artiste Ahmed Meziane, connu sous le nom de "Sid Ahmed Agoumi", décédé à l'âge de 86 ans. "C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami, l'artiste Ahmed Meziane (Sid Ahmed Agoumi). Nous partageons votre peine et celle des artistes, des intellectuels et de son large public d'admirateurs, suite à la disparition de ce grand nom qui a marqué la scène culturelle et artistique nationale pendant plusieurs décennies", lit-on dans le message de condoléances. "C'est le cœur empli de douleur que nous faisons nos adieux à un acteur talentueux et un intellectuel jaloux de la culture nationale et de l'authenticité de l'art algérien, qui s'est illustré dans plus de 50 films et œuvres cinématographiques et télévisuelles, aux niveaux local et international, démontrant l'étendue de son talent dans de célèbres films tels que +Z+ et +Chronique des années de braise+", ajoute le président de la République. "Tout en compatissant à votre peine, dans ces moments douloureux, suite à la perte d'une figure qui a accompagné, depuis les années 1960, des générations à travers le théâtre et le cinéma, d'un grand homme que j'ai connu personnellement et d'un ami profondément patriote et humaniste, je vous adresse, ainsi qu'à la famille culturelle et artistique, mes sincères condoléances et l'expression de mes sentiments de compassion les plus attristés, priant Allah Tout-Puissant de vous prêter patience et réconfort, d'accorder à notre cher défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut le président de la République.

APS

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

D'importants moyens mobilisés pour une reprise sereine



Par Selma R.

La rentrée scolaire 2026-2027 est placée sous le signe de la remise à niveau des infrastructures, du renforcement des effectifs et de la modernisation de l'école. Au total, 289 nouvelles structures éducatives sont mises en service dès cette rentrée, tandis que plus de 66 000 postes ont été ouverts pour renforcer les personnels enseignants, administratifs et d'encadrement. Cette rentrée s'appuie ainsi sur un important dispositif humain, pédagogique et infrastructurel destiné à renforcer la qualité de l'enseignement et à améliorer progressivement les conditions de scolarisation, toutes les mesures matérielles, humaines et pédagogiques ayant été prises pour assurer une rentrée sereine, inclusive et moderne sur l'ensemble du territoire national. Cette année, le lancement officiel aura lieu à Jijel, où le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, entend marquer le début d'une nouvelle année scolaire après une période de préparation particulièrement soutenue, notamment dans les wilayas affectées par les incendies. Dans une déclaration à la télévision publique, le ministre a souligné les efforts importants déployés par les autorités pour réhabiliter et remettre à niveau les établissements scolaires dans des délais record. Ces opérations ont notamment concerné Jijel et Béjaïa, où les infrastructures touchées par les feux ont été rétablies pour permettre une reprise des cours dans les délais prévus. À la veille de cette rentrée, l'inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale et représentant du ministre, Saad Belabbes, a assuré que l'ensemble des moyens humains et logistiques avaient été mobilisés. « La préparation d'une rentrée scolaire commence dès la fin de la précédente », a-t-il expliqué sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale, rappelant qu'une conférence na-

tionale tenue les 25 et 26 juillet avait permis d'évaluer la disponibilité du secteur. L'effort engagé concerne également le développement du réseau scolaire. Selon les données disponibles, 289 structures éducatives ont été livrées pour cette rentrée, dont 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées. Au total, 385 établissements sont programmés d'ici la fin de 2026, avec 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe globale de 115 milliards de dinars. La lutte contre la surcharge des classes figure également parmi les priorités : Saad Belabbes indique que la moyenne nationale se situe généralement entre 25 et 28 élèves par classe dans la plupart des wilayas, et que les classes pouvant atteindre 35 à 36 élèves restent, selon lui, maîtrisées et compatibles avec l'application des programmes. Le système de double vacation, qui ne subsiste que dans un nombre très limité d'écoles, doit quant à lui progressivement disparaître. Le renforcement des ressources humaines constitue un autre volet majeur du dispositif. Un concours de recrutement sur titres a ainsi permis d'ouvrir 40 500 postes budgétaires pour les trois cycles d'enseignement, pour plus d'un million de candidatures. À cela s'ajoutent 26 209 postes destinés aux personnels administratifs et d'encadrement, notamment les superviseurs de l'éducation, éducateurs spécialisés, conseillers d'orientation, personnels de laboratoire et intendants. « Les ressources matérielles et humaines sont totalement mobilisées pour garantir une rentrée sans vacance de postes », a affirmé Saad Belabbes, précisant que de nouveaux enseignants avaient été recrutés afin de couvrir les différentes matières et les trois cycles d'enseignement. L'inclusion des élèves à besoins spécifiques constitue également un axe important de cette rentrée. Selon Saad Belabbes, l'intégration des enfants autistes et des autres élèves à besoins spécifiques dans le sys-

tème éducatif ordinaire figure au cœur du plan d'action gouvernemental, une coordination entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Solidarité nationale devant permettre de mettre à disposition les moyens matériels et pédagogiques adaptés. La dimension sanitaire est également renforcée avec la reconduction de la Semaine de la santé scolaire : toutes les écoles sont ainsi couvertes par des unités de dépistage et de suivi ou rattachées à des structures de santé de proximité, l'hygiène, l'alimentation équilibrée, l'activité physique, la santé mentale et la prévention contre la toxicomanie devant notamment y être abordées. Sur le plan pédagogique, la rentrée apporte par ailleurs plusieurs nouveautés, dont le nouveau manuel d'anglais de deuxième année moyenne et le livre consacré aux jeux mathématiques pour la troisième année primaire. Plus de 80 millions de manuels sont mobilisés pour cette rentrée, avec une distribution gratuite destinée aux catégories bénéficiaires. La modernisation passe enfin par le numérique, avec l'équipement progressif des écoles primaires en tablettes électroniques, qui vise notamment à alléger le poids du cartable et à préparer l'intégration de nouveaux outils technologiques dans l'apprentissage. Pour Saad Belabbes, la formation continue des enseignants et l'approche par compétences doivent accompagner cette évolution afin de préparer les élèves aux métiers d'avenir. Depuis Jijel, le coup d'envoi de la rentrée 2026-2027 s'inscrit ainsi dans une démarche combinant remise à niveau des infrastructures, renforcement des effectifs, inclusion, accompagnement sanitaire et modernisation pédagogique, un dispositif qui vise à assurer aux élèves, sur l'ensemble du territoire national, des conditions de scolarisation plus stables et adaptées aux exigences de la nouvelle année scolaire.